

cyberpresse.ca

LA PRESSE

LE PARLEMENT CIBLÉ PAR DES TERRORISTES

JOËL-DENIS BELLAVANCE PAGE A14



LA RENTRÉE EN CHANTIER

Les commissions scolaires de la région métropolitaine planifient plusieurs projets de rénovation, dont certains sont déjà entamés. La menace de grève dans la construction fait toutefois craindre des retards.

ARIANE LACOURSIÈRE PAGES A10 ET A11



Un job à temps plein

LA CHRONIQUE DE MARIE-CLAUDE LORTIE PAGE A12

FFM/ROUTE 132

ROULER POUR OUBLIER

ANDRÉ DUCHESNE
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1



François Papineau

COMMISSION BASTARACHE

« Il m'a dit: Tu n'as pas le droit de parler de ça. »

Marc Bellemare affirme que Jean Charest lui avait ordonné de ne pas mentionner leurs échanges à propos des financiers du PLQ et de la nomination des juges quand il a quitté le Conseil des ministres.

DENIS LESSARD PAGES A2 ET A3

EXCLUSIF

Vérification générale pour le Bixi

Une dette de plus de 31 millions et un risque de déficit annuel récurrent: les finances du projet de location de vélos soulèvent des inquiétudes. Le vérificateur de la Ville de Montréal s'en mêle.

MARTIN VALLIÈRES PAGE A6



CYCLISME

ROLLIN ET HESJEDAL EN SELLE À MONTREAL

SIMON DROUIN PAGE 1

RETOUR
DES NORDIQUES

PAS D'ARÉNA? PAS DE DISCUSSION!

RICHARD LABBÉ
SPORTS PAGE 4

LA PRESSE AFFAIRES

BIOTECHNOLOGIE ET INVESTISSEMENT

LA FORMULE NE FONCTIONNE PAS

Plus d'un an après son lancement, le plus gros réservoir de capital-risque au pays n'a toujours pas investi un cent dans l'industrie des sciences de la vie.

PHILIPPE MERCURE PAGE 1

ABITIBOWATER

130 MILLIONS POUR UNE COLÈRE

L'expropriation intempestive de la papeterie à Terre-Neuve coûtera cher aux Canadiens.

HÉLÈNE BARIL PAGE 1

EXPORTATIONS

QUÉBÉCOISES LA PIRE ANNÉE EN 10 ANS

Une situation qui risque de diminuer davantage le solde commercial de la province. PAGE 8

IL FAUT AIDER LE PAKISTAN



PHOTO PEDRO UGARTE, AFP

La situation se détériore au Pakistan, où de nouvelles crues menacent le sud du pays. Le pays vit un moment critique sur le plan humanitaire, mais aussi du point de vue politique. Sans l'aide de la communauté internationale, cette puissance nucléaire risque de devenir un terreau propice pour les groupes extrémistes comme les talibans.

LA CHRONIQUE D'AGNÈS GRUDA PAGE A26



Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE

Quand je serai ministre de la Justice, personne ne va venir me dire qui nommer.
- Georges Laraque

Venez voir mon blogue! cyberpresse.ca/laporte

MONDE

DROITS DES AUTOCHTONES CHILIENS

LUTTER DANS L'OMBRE DES MINEURS
PAGE A23

Centre dentaire
Natalie Socqué
CHATEAUGUAY

Dre Natalie Socqué, dentiste généraliste
Fellow du International Congress of Oral Implantologists
et du Misch Implant Institute de Détroit, USA

450 692.4000 www.socque.com

COMMISSION BASTARACHE



« M. Charest m'a rappelé le serment. Il m'a dit: "Tu sais que tu as un serment ministériel. Fava, Rondeau, les juges, l'argent... cela n'existe pas. Tu n'as pas le droit de parler de ça." »

— Marc Bellemare

< PHOTO MATHIEU BÉLANGER, REUTERS
Jean Charest

« Mon intervention (auprès de M. Bellemare) était pertinente et importante dans le contexte. Je ne faisais aucune menace. D'ailleurs, M. Bellemare ne m'a manifesté aucun inconfort. »

— Denis Roy

BELLEMARE AVAIT

Au deuxième jour du témoignage de Marc Bellemare à la commission Bastarache, l'ancien ministre de la Justice a lâché une bombe en soutenant, sous serment, que Jean Charest lui avait imposé le silence quand il a quitté la politique.



DENIS LESSARD

QUÉBEC — Lorsque Marc Bellemare a quitté le Conseil des ministres, le premier ministre Charest lui aurait intimé l'ordre de ne jamais faire allusion à leurs échanges touchant les financiers du PLQ et la nomination des juges.

Marc Bellemare s'était gardé des munitions pour sa deuxième journée de témoignage devant la commission Bastarache. À la fin d'une matinée d'interrogatoire par le procureur en chef, Giuseppe Battista, Marc Bellemare a lâché sa bombe et, sous serment, a soutenu que son ancien patron lui avait imposé le silence lors de son départ.

Il a raconté que, au cours de cette ultime réunion qui a eu lieu au cabinet du premier ministre juste avant qu'il annonce sa démission, à la fin du mois d'avril 2004, M. Charest s'était montré « très nerveux ». « Il m'a rappelé le serment. Il m'a dit: "Tu sais que tu as un serment ministériel. Fava, Rondeau, les juges, l'argent... cela n'existe pas. Tu n'as pas le droit de parler de ça." »

Il l'avait rassuré tout de suite: « Pas question de vengeance, je ne me venge pas de quoi que ce soit. » En revanche, il a refusé d'attribuer son départ à des considérations familiales, ce que souhaitait Jean Charest. « Je ne dirai pas que j'ai mal au ventre

ou que ma femme veut que je démissionne », a lancé M. Bellemare.

Son interrogatoire se poursuivra lundi prochain. Visiblement, le procureur Battista estimait avoir passablement de travail à faire avant de lâcher son témoin principal — M. Bellemare s'était refusé à une déposition préalable, courante pour ces commissions d'enquête.

Hier, le procureur Battista a voulu savoir si M. Bellemare avait des preuves documentaires ou des témoins des interventions du financier libéral Franco Fava en faveur de trois candidats à la magistrature. M. Bellemare avait jeté

Franco Fava insistait « avec arrogance » pour faire nommer le fils d'un organisateur libéral, une situation inusitée. Quand le procureur Battista a demandé si Jean Charest « semblait entériner cette façon de faire », Bellemare a bondi: « Il ne semblait pas... il était aussi vigoureux que M. Fava! »

quelques notes dans un style très télégraphique sur le carton d'une tablette de papier, tout en écoutant un match du Canadien à la télévision. Il avait complété ces notes dans les jours suivants avant d'enfourer ce carton dans un tiroir avec des médailles et des photographies.

Il n'a donc pas de preuve « objective et indépendante » — la formule utilisée par le procureur Battista. « Je n'ai pas de document, d'audio ou de vidéo de ça », a laissé tomber M. Bellemare, longue-

ment interrogé sur ses quatre ou cinq rencontres dans des restaurants avec Franco Fava et sur la dizaine de coups de fil passés à son cabinet ou à son domicile. Ainsi, M. Bellemare ne peut préciser où il se trouvait quand Franco Fava a pour la première fois intercéder en faveur de M^c Marc Bisson comme candidat à la magistrature.

Il n'est pas certain non plus des adjoints — son chef de cabinet, Michel Gagnon, ou son attaché de presse, Jacques Tétreault — qui auraient pu assister à ces démarches. S'il n'a pas mis les noms de Norm MacMillan et de Michel Després dans la liste des acteurs, c'est que, à son avis, ces politiciens n'ont pas exercé de pressions « indues » pour faire nommer leurs candidats.

Quelques faits nouveaux ont toutefois été mis au jour. Jean Charest a soutenu mardi que jamais M. Fava n'était venu à son bureau. Or, il s'en est tout

Au départ, *Le Soleil* a sollicité ses commentaires sur le refus du gouvernement d'ouvrir une enquête publique sur la corruption dans l'industrie de la construction. En entrevue, il a tenu des propos généraux sur l'influence des entrepreneurs sur les partis politiques et de la FTQ sur le gouvernement.

Le lendemain, la réplique virulente du premier ministre Charest et de son responsable de la Justice, Jacques Dupuis, l'a piqué au vif. Les élus ont en substance sommé l'ancien ministre de passer à table, « d'arrêter de niaiser », se souvient M^c Bellemare. M. Charest et Dupuis « étaient provocants ». Conscient du serment qu'il avait prêté à titre de ministre, M. Bellemare a décidé de défendre sa crédibilité en répondant avec prudence, sans mentionner de noms ou de nominations précises.

Sans ce duel médiatique avec Jean Charest, Marc Bellemare n'aurait jamais parlé des irrégularités dans le processus de nomination des juges.

« J'ai considéré qu'il y avait trois cas auxquels j'avais assisté... j'estime que notre système est correct, il fonctionne bien. Il y a trois histoires pour trois nominations qui créent problème. J'ai considéré ça comme trois irrégularités de parcours, qui avaient été avalisées par mon premier ministre. »

Dès qu'une « enquête sur l'industrie de la construction » a été évoquée par M^c Bellemare, l'avocate Suzanne Côté, représentante du gouvernement, a bondi pour faire objection: on débordait selon elle le mandat de la Commission. Le procureur de M. Bellemare, Renald Beaudry, est intervenu pour souligner qu'on ne pouvait demander à son client de démontrer sa crédibilité si on l'empêchait de fournir des

réponses complètes. Embêté, le commissaire Bastarache a donné le feu vert à M. Bellemare.

Franco Fava insistait « avec arrogance » pour faire nommer le fils d'un organisateur libéral, Guy Bisson, à un poste de juge à Longueuil, une situation inusitée. Quand le procureur Battista a demandé si Jean Charest « semblait entériner cette façon de faire », Bellemare a bondi: « Il ne semblait pas... il était aussi vigoureux que M. Fava! »

« C'était non équivoque, a-t-il ajouté. M. Fava disait qu'il était en contact avec M. Charest, qu'il allait ramasser 1 million cette année, qu'il parlait à M. Charest quand il voulait. » Surtout, lors des élections, « M. Charest m'avait suggéré avec insistance de faire affaire avec M. Fava pour amasser des fonds ».

À la question de savoir pourquoi il n'a parlé de son embarras qu'au premier ministre Charest sans chercher conseil auprès de ses collègues, il a répondu: « Je ne pouvais pas aller chercher meilleur conseiller que Jean Charest. Il est avocat, il est mon chef, il a une longue expérience politique. Ce n'était pas illégal, ce n'était pas selon mon éthique à moi, mais nous nommions quand même des gens qui avaient les qualifications pour occuper les postes. »

Relancé sur la nomination de M^{me} Gosselin-Després, parente de l'ex-ministre Michel Després, M. Bellemare a souligné que, à la fin de 2003, Franco Fava l'avait exhorté à la nommer parce qu'elle avait « passé le concours ». M. Charest avait « avalisé » ce choix, dans une rencontre à son cabinet de Montréal, le 8 janvier. Or, à ce moment, le fameux « concours » n'avait pas eu lieu encore; le comité de sélection indépendant ne s'était même pas réuni.

Processus de nomination en terrain miné

EXCLUSIF

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La promotion de Michel Simard au poste de juge en chef adjoint de la Chambre civile de la Cour du Québec peut paraître anodine puisqu'il était déjà juge.

En réalité, elle a bien plus d'impact que la nomination des deux autres candidats qui, selon Marc Bellemare, ont bénéficié des pressions « colossales » des argentiers libéraux Franco Fava et Charles Rondeau.

En effet, en soumettant contre son gré le décret 1138 à ses collègues du Conseil des ministres, le 29 octobre 2003, le ministre de la Justice Marc Bellemare savait bien qu'il était en terrain miné.

L'ami de longue date du comptable Charles Rondeau, sympathisant libéral, avait déjà 64 ans. Avant d'être nommé juge en janvier 1989

— sous le gouvernement Bourassa —, Michel Simard avait été associé au Parti libéral du Québec, a soutenu cette semaine M^c Bellemare.

Franco Fava s'était vite joint aux démarches pour que le juge Simard obtienne le poste de juge en chef adjoint, toujours selon le témoignage de M^c Bellemare. Ce poste est tout à fait névralgique. Cet adjoint siège, par sa fonction, à tous les comités indépendants chargés de scruter les candidatures aux postes de magistrats.

Excéder l'âge limite

Quand le gouvernement Charest l'a nommé, en octobre 2003, il était clair que le mandat de sept ans que lui confiait le Conseil des ministres excédait l'âge limite d'exercice pour les juges, 70 ans.

Or, a-t-on appris, jamais le Conseil des ministres n'avait avalisé la nomination d'un candidat à un poste dans le système judiciaire pour


lequel, de toute évidence, il ne se qualifiait pas.

Durant son témoignage devant la commission Bastarache, Marc Bellemare a indiqué qu'il aurait préféré un candidat plus jeune, sans s'étendre toutefois sur le caractère inusité du décret qu'il avait à contrecœur soumis au Conseil des ministres.


Tout au plus a-t-il évoqué qu'il avait fallu un nouveau décret pour permettre au juge Simard de conserver son poste après son 70^e anniversaire, le 28 avril 2009.

Ce décret n^o 212-2009 a été soumis et adopté au Conseil des ministres le 12 mars 2009. On y précise que Michel Simard reste juge en chef adjoint jusqu'à la fin de son mandat de sept ans, soit le 4 novembre 2010.

Ce faisant, le gouvernement Charest balayait d'un revers de main l'une des principales recommandations du rapport produit au printemps 2008 par Daniel Johnson sur les conditions de travail des magistrats au Québec. Dans son rapport, l'ex-premier ministre souligne que, après avoir considéré la question, il estime qu'il faut maintenir à 70 ans l'âge de la retraite des juges.



ROLEX



OYSTER PERPETUAL
ROLEX DEEPSEA
EN ACIER

Disponible chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE

— JOAILLIERS —

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL (514) 845-4651

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS 6
Astrologie du jour	ARTS 6
Bourses	LA PRESSE AFFAIRES 6
Décès	LA PRESSE AFFAIRES 10
Forum	A 28 et 29
Horaire télévision	ARTS 4

Loteries	A 22
Monde	A 24 à 27
Petites annonces LA PRESSE AFFAIRES	9
Sudoku	LA PRESSE AFFAIRES 4
Trait d'union	ARTS 6

Météo

Averses isolées en après-midi, maximum 21, minimum 12. LA PRESSE AFFAIRES 9

COMMISSION BASTARACHE

« J'estime que notre système est correct, il fonctionne bien. Il y a trois histoires pour trois nominations qui créent problème. J'ai considéré ça comme trois irrégularités de parcours, qui avaient été avalisées par mon premier ministre. »

— Marc Bellemare

« Je ne pouvais pas aller chercher meilleur conseiller que Jean Charest. Il est avocat, il est mon chef, il a une longue expérience politique. Ce n'était pas illégal, ce n'était pas selon mon éthique à moi, mais nous nommions quand même des gens qui avaient les qualifications pour occuper les postes. »

— Marc Bellemare

UNE AUTRE FLÈCHE



PHOTO JACQUES BOISSINOT, THE CANADIAN PRESS

M^e Marc Bellemare a dit hier qu'il avait rassuré Jean Charest à la veille de l'annonce de sa démission. « Pas question de vendetta, je ne me venge pas de quoi que ce soit. » En revanche, il a refusé d'attribuer son départ à des considérations familiales, ce que souhaitait le premier ministre.

Le témoin Bellemare



YVES
BOISVERT
CHRONIQUE

Les avocats sont rarement de bons témoins. Ils parlent trop, ils essaient de deviner les pièges même quand il n'y en a pas, ils esquivent en se donnant un air très malin, ils finissent.

Pas Marc Bellemare. Il l'a jouée très modeste, jusqu'à maintenant. Il s'en tient à des réponses pas trop longues. Il est calme. Il n'en rajoute pas. Il fait bien attention de souffler juste ce qu'il faut dans le ballon.

« Je n'ai jamais critiqué le système » de nomination des

agonisant, il ne peut pas mourir tellement plus. Je veux dire qu'il traîne une mauvaise odeur autour de son gouvernement depuis deux ans et que l'essentiel de ce que Marc Bellemare nous dit était déjà du domaine public depuis quatre mois.

On verra comment évoluera cette commission, mais jusqu'ici, la version de Marc Bellemare n'apparaît pas farfelue.

Sauf que, au printemps, quand la nouvelle est sortie, il était question de « trafic

Mais il faut faire la différence entre les faveurs pour services rendus et le trafic d'influence au sens criminel, qui consiste à acheter directement une charge ou un avantage.

Système « correct » ?

Cela dit, comment croire que « le système est correct », comme dit Marc Bellemare, s'il permet 1) à un financier de connaître le nom des candidats retenus et 2) de faire jouer l'influence partisane pour puiser dans une liste suffisamment longue ?

Un système correct, un bon système, devrait empêcher cela tout le temps, sous tous les gouvernements. Un système correct devrait limiter la

le vrai problème, plus large, c'est le poids du financement politique dans la prise des décisions gouvernementales en général.

■ ■ ■

Où ira-t-elle, cette commission, maintenant que l'accusateur principal a vidé l'essentiel de son sac ? Plusieurs s'emploieront à le contredire, à miner sa crédibilité. Après, on fera venir Franco Fava et Jean Charest. On tentera de savoir qui ment dans cette histoire.

Mais après ? Même à supposer que la Commission croie Marc Bellemare : il nous dit que, dans les autres nominations qu'il a faites, personne n'est intervenu. Va-t-on faire le tour de tous les ministres de la Justice pour leur demander si tout s'est bien passé depuis 10 ans ? Va-t-on recenser chaque nomination depuis 2000 ? Évidemment pas. On aura vite fait le tour quand on en aura fini avec ces « irrégularités de parcours ». Jusqu'ici, aucun autre ministre, péquiste ou libéral, ne s'est vanté d'avoir recommandé des candidats en recevant des ordres...

Restera ensuite à faire venir des experts pour examiner les différents modèles de nomination, et cette commission sera bouclée sans autre drame prévisible.

Ingérence ?

Marc Bellemare n'y a fait qu'allusion parce que la Commission juge que ce n'est pas dans son mandat, mais il laisse entendre que Denis Roy, en 2003 conseiller au bureau

de Jean Charest, lui aurait demandé d'intervenir dans une affaire criminelle.

M^e Roy, maintenant responsable de l'Aide juridique, a nié hier. Il a cité un article que j'ai écrit après la conclusion de l'un des superprocès des Hells. À l'époque, ce qu'on disait, au Ministère, c'était que le bureau du premier ministre suivait le dossier de près, mais que Marc Bellemare se mêlait de tout et tentait d'intervenir de manière inappropriée dans ce dossier. On lui a même reproché d'avoir failli faire avorter ce procès. Son style a provoqué la démission du sous-ministre, qui avait vécu sous huit ministres des deux partis. Dans le dossier de la prostitution juvénile à Québec, en 2004, on a vu Marc Bellemare annoncer lui-même un appel. Bref, on avait rarement vu un procureur général s'ingérer aussi directement et ouvertement dans les affaires en cours.

On a d'ailleurs par la suite séparé les procureurs de la Couronne du ministère de la Justice en créant la Direction des poursuites criminelles et pénales, histoire de dépolitiser très officiellement la fonction.

On ne sait pas à quel dossier précisément fait allusion Marc Bellemare. Mais quand Denis Roy nous dit que la seule intervention qu'il a faite consistait plutôt à tempérer le nouveau et fougueux ministre, ça ressemble à ce qui se disait à l'époque.

juges, a-t-il dit hier. C'est « un système correct qui fonctionne bien », pour lequel j'ai vécu « trois histoires, sans plus ». Des « irrégularités de parcours », nous dit-il.

Des irrégularités « avalisées par le premier ministre », a-t-il ajouté cependant.

D'un point de vue juridique, il n'y a rien de mortel là-dedans.

D'un point de vue politique ? D'un point de vue politique, Jean Charest étant

d'influence », ce qui est un crime. Ce n'est pas de cela que parle Marc Bellemare. Il parle d'influence indue de la part de deux organisateurs et financiers libéraux et, surtout, du laisser-faire du premier ministre.

Si les choses se sont passées comme le dit le témoin, c'est évidemment honteux pour le premier ministre et cela confirme le pouvoir exorbitant et occulte des financiers politiques.

marge de manœuvre politique, précisément pour empêcher des organisateurs de mettre leur nez dans la sélection des magistrats.

Il est donc un peu curieux d'entendre le principal intéressé nous expliquer avec quel sans-gêne on a pu contourner un système... « correct ».

C'est une façon de nous dire, sans doute, que le vrai problème n'est pas là. Pas là où l'on a envoyé cette commission d'enquête. Sous-entendu :

Pour joindre notre chroniqueur :
yves.boisvert@lapresse.ca

Plus d'Internet pour votre



Offert dans les magasins Bell suivants:

ANJOU
 Les Galeries d'Anjou
 Les Galeries d'Anjou – kiosque
BELOEIL
 Mail Montenach
BLAINVILLE
 Les Galeries de Blainville
BOISBRIAND
 Faubourg Boisbriand
BOUCHERVILLE
 1052, rue Lionel-Daunais
BROSSARD
 Mail Champlain
 Quartier DIX30
CHAMBLY
 909, boul. Périgny
CHÂTEAUGUAY
 Centre Régional Châteauguay
COATICOOK
 Place J.R. Lefebvre
COWANSVILLE
 Domaine du Parc
DELSON
 5, route 132
DOLLARD-DES-ORMEAUX
 3352, boul. des Sources
 3699, boul. St-Jean
DORION-VAUDREUIL
 94, boul. Harwood
DORVAL
 Les Jardins Dorval
DRUMMONDVILLE
 2265, boul. St-Joseph
 Promenades Drummondville
GATINEAU
 1065, boul. de la Carrière
 Promenades de l'Outaouais
GRANBY
 Galeries de Granby
HULL
 Galeries de Hull
JOLIETTE
 2, Place Bourget Sud
 Les Galeries Joliette
LACHINE
 2409, 46^e Avenue
LAFONTAINE
 2121, boul. Labelle
LASALLE
 7567, boul. Newman
 Carrefour Angrignon – kiosque
LAVAL
 691, boul. Curé-Labelle
 1655, boul. St-Martin Ouest
 5330, boul. des Laurentides
 Carrefour Laval
 Carrefour Laval – kiosque
 Centre commercial Duvernay – kiosque
 Centre Laval
 Mégacentre Ste-Dorothée
 Mégacentre Vimont Laval
LONGUEUIL
 666, Place Trans-Canada
 2771, boul. Jacques-Cartier Est
 Place Longueuil
MAGOG
 Galeries Orford
MONTREAL
 892, rue Ste-Catherine Ouest
 4399, rue St-Denis
 6855, rue St-Jacques Ouest
 8900, rue Lajeunesse
 9280, boul. de l'Acadie
 Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
 Carrefour Industrielle Alliance
 Centre Eaton – kiosque
 Centre Rockland
 Faubourg Ste-Catherine
 Place Alexis-Nihon
 Place Dupuis
 Place Versailles
 Plaza Côte-des-Neiges
 Promenades Cathédrale – kiosque
 Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)
MONTREAL-NORD
 Centre Forest
 Place Bourassa
MONT-TREMBLANT
 517, rue de St-Jovite
PINCOURT
 Faubourg de l'Île – kiosque
POINTE-AUX-TREMBLES
 12530, rue Sherbrooke Est
POINTE-CLAIRE
 Centre Fairview
REPERTIGNY
 309, rue Notre-Dame
 Les Galeries Rive-Nord
ROSEMERE
 232, boul. Curé-Labelle
 Place Rosemere
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
 Centre commercial Valleyfield
SHAWINIGAN
 Plaza de la Mauricie
SHERBROOKE
 2700, rue King Ouest
 4505, boul. Industriel
 Carrefour de l'Estrie
 Place Belvédère
SOREL
 Les Promenades de Sorel
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
 Les Promenades St-Bruno
STE-AGATHE-DES-MONTS
 80A, boul. Morin
ST-EUSTACHE
 66, rue Dubois
 Place St-Eustache
ST-HUBERT
 3879, boul. Taschereau
 5951, boul. Cousineau
ST-HYACINTHE
 Galeries St-Hyacinthe
ST-JEAN-SUR-LE-RICHELIEU
 391, boul. du Séminaire Nord
 Carrefour Richelieu
ST-JEROME
 Le Carrefour du Nord
ST-LAURENT
 4232, rue Seré
 La Place Vertu
ST-LÉONARD
 4524, rue Jean-Talon Est
 6050, boul. Métropolitain Est
ST-SAUVEUR-DES-MONTS
 153, rue Principale
TERREBONNE
 1729, chemin Gascon
 Galeries Terrebonne
TROIS-RIVIERES
 5691, boul. Jean-XXIII
 Centre Les Rivières
VICTORIAVILLE
 567, boul. des Bois-Francis Sud
 La Grande Place des Bois-Francis

Il y a tellement de raisons de passer à Bell Internet FibeSM:

- De nouvelles vitesses encore plus rapides – offertes dans des millions de foyers
- Partagez photos, vidéos et bien plus encore jusqu'à 7x plus vite qu'avec le câble¹
- Toute la famille peut profiter d'Internet en même temps grâce au Réseau à domicile sans fil inclus
- Installation gratuite avec choix de rendez-vous: avant-midi, après-midi, soirée ou fin de semaine²

FORFAIT
INTERNET

À PARTIR DE

19 95 \$/MOIS
avec le Forfait de Bell³

Prix de tous les jours. Tous frais mensuels inclus.
Pas d'engagement à long terme.

1 866 768-1194 • bell.ca/fibe • Visitez un magasin Bell

la vie est **Bell**

COMMISSION BASTARACHE

Denis Roy précise son intervention

Éclaboussé la veille, l'ancien conseiller de Jean Charest dit avoir discuté du procès des Hells avec Marc Bellemare

ANDRÉ NOËL

Denis Roy, ancien attaché politique du premier ministre Jean Charest, a reconnu hier avoir donné des conseils à Marc Bellemare lorsqu'il était ministre de la Justice. Il a discuté avec lui d'un procès criminel, celui des Hells Angels, mais ce n'était pas une ingérence, a-t-il dit.

Au contraire, il a justement conseillé à M. Bellemare de ne pas intervenir dans le procès et de respecter l'indépendance du pouvoir judiciaire, a dit en substance M. Roy.

Mardi, M. Bellemare a déclaré à la commission Bastarache que M. Roy était intervenu auprès de lui dans un procès criminel, en août 2003. Il n'a pas précisé lequel et n'a pas dit de quelle nature avait été cette intervention.

M. Roy, qui est avocat, était à l'époque conseiller au bureau du premier ministre. Depuis, il a été nommé président de la Commission des services juridiques, qui chapeaute les services d'aide juridique. En fin de journée, hier, il a tenu une conférence de presse pour défendre sa réputation.

Il a dit qu'il avait en effet rencontré M. Bellemare à la demande du chef de cabinet de M. Charest. Les deux hommes ont parlé du super-procès des Hells Angels, a dit M. Roy. Il a rappelé la chronologie des événements.

Le procès des Hells Angels a commencé en septembre 2001, à la suite d'arrestations massives faites au printemps. C'était «un procès d'une ampleur sans précédent, possiblement le plus grand procès criminel de l'histoire du Québec», a rappelé l'ancien conseiller.

Au printemps 2003, les avocats des Hells ont soumis une proposition de règlement. La plupart des accusés étaient prêts à plaider coupable, mais ils voulaient faire réduire les peines de prison. Les négociations ont commencé avec la Couronne. Le juge s'en est mêlé.

« Mon intervention était pertinente et importante dans le contexte. Je ne faisais aucune menace. D'ailleurs, M. Bellemare ne m'a manifesté aucun inconfort. »

Le 4 août, le procureur en chef, André Vincent, est parvenu à une entente avec les avocats de la défense. Le ministre Marc Bellemare trouvait que les peines étaient trop légères. Il a rencontré M^c Vincent et lui a dit de faire une autre offre aux avocats de la défense.



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Denis Roy a reconnu avoir rencontré Marc Bellemare à la demande du chef de cabinet de Jean Charest, mais a nié avoir tenté d'influencer le ministre.

M^c Vincent s'est senti désolé. Les avocats de la défense ont présenté une requête pour faire arrêter le processus parce que le ministre était intervenu. En clair, l'arrêt de procédure signifiait un acquittement. Le juge Réjean Paul, furieux, a renvoyé le jury le 11 août en attendant la suite des événements.

Inquiétudes au bunker

Le bureau du premier ministre s'est inquiété de voir le procès des Hells avorter en raison de l'intervention de M. Bellemare. M. Roy a donc été mandaté pour aller rencontrer le ministre. « Je lui ai souligné l'importance de

aucune menace. D'ailleurs, M. Bellemare ne m'a manifesté aucun inconfort. »

M. Roy a assuré que cette rencontre s'est déroulée après le 11 août, lorsque le juge avait renvoyé le jury, et qu'il ne pouvait donc pas s'agir d'une «ingérence» de sa part. Il a dit qu'elle s'est tenue avant le 2 septembre mais ne se souvient pas de la date exacte.

Ces explications n'ont pas rassuré le Parti québécois. « M. Roy confirme qu'il est intervenu », a dit la députée Véronique Hivon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice.

« Il a confirmé qu'il a parlé d'un procès avec M. Bellemare. Je m'explique mal qu'un conseiller politique qui agit pour le premier ministre aille conseiller le ministre de la Justice sur la marche à suivre dans un procès. Je trouve ça très particulier. Le ministre est déjà entouré d'experts. À ce que je sache, M. Roy n'est pas un avocat spécialisé en droit criminel. »

M^{me} Hivon reproche au nouveau ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, de prendre à la légère ces nouvelles allégations de M. Bellemare. Le PQ souhaite une enquête sur ce sujet précis.

M. Fournier a refusé de faire des commentaires. Il a laissé entendre qu'il n'y aura pas d'enquête. Questionné par les journalistes quelques instants avant la conférence de presse de M. Roy, il a dit que ce dernier allait donner toutes les explications nécessaires.

Par ailleurs, M. Roy a refusé de dire s'il avait déjà vu Franco Fava au bureau du premier ministre. (M. Bellemare

affirme que M. Fava, entrepreneur de Québec, lui a suggéré des noms de juges. Il ajoute que M. Charest lui a demandé d'écouter ces suggestions.) M. Roy a aussi refusé de répondre aux questions sur le rôle de Chantal Landry, qui était à la fois responsable de la nomination des juges au bureau du premier ministre et agente de liaison du bureau avec le Parti libéral du Québec.

Votre enfant a-t-il des difficultés en lecture et en écriture ?

L'avenir de votre enfant nous tient à coeur, nous y collaborons!

Un pont vers la réussite
Lire pour grandir
Un cadeau pour la vie
Le pouvoir des mots



DE LECTURE ET D'ÉCRITURE

depuis 1988

www.cliniquedelecture.com

Séances de groupe disponibles, informez-vous!

Établissement d'enseignement spécialisé niveaux primaire, secondaire, cégep et adultes
Montréal - Laval - Longueuil - Saint-Jean-sur-Richelieu - Eastman - Trois-Rivières - Québec

Montréal 514 279-4673

JUSQU'À

60%
DE RABAIS

VÊTEMENTS • CHAUSSURES
CAMPING • RANDONNÉE

JUSQU'À

40%
DE RABAIS

• ÉQUIPEMENT NAUTIQUE •

TOUT DOIT SORTIR, MÊME VOUS.

Rabais sur une foule
de VÉLOS 2009
et 2010

2777, boul. St-Martin O., Laval
2159, rue Ste-Catherine E., Montréal
1595, boul. des Promenades, Saint-Hubert
(près des Promenades St-Bruno)
514.524.1106



LA CORDÉE
Généreux de nature

lacordee.com

ACTUALITÉS

MAISON CORBEIL

grand
soldejusqu'au
30 aoûtmontréal 1215,
boul. crémazie o.,
514-382-1443laval 2323,
aut. des laurentides,
450-682-3022

PHOTO PAR ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Pour résorber son déficit à court terme, la société Bixi mise sur l'ajout d'abonnés à Montréal, jusqu'à 32 000 en fin d'année comparativement à 10 000 l'an dernier.

Bixi sous la loupe du vérificateur

La dette de plus de 31 millions inquiète

EXCLUSIF

MARTIN VALLIÈRES

S'il remporte un succès d'estime, le système de location-vélo Bixi de la Ville de Montréal suscite encore des doutes quant à sa viabilité financière à moyen terme.

Au point où le vérificateur de la Ville a décidé d'y effectuer une révision spéciale des livres comptables, a appris *La Presse*.

«Il y a un mandat de vérification en cours chez Bixi, qui devrait durer quelques semaines. Selon notre analyse de risque financier pour la Ville, nous considérons qu'il s'agit d'un enjeu important», a-t-on confirmé au bureau du vérificateur de la Ville de Montréal.

«Le vérificateur nous a demandé certains documents, mais je n'ai pas encore discuté avec eux. Notre plan d'affaires est là. Tout est transparent», a réagi pour sa part Roger Plamondon, président du conseil de la «Société de vélo en libre-service».

Cette société qui gère Bixi est une affiliée de Stationnement de Montréal,

à Montréal. Si ça doit continuer comme ça, ça nous prend une nouvelle entente à long terme avec la Ville.»

Par ailleurs, au bureau du vérificateur de la Ville, on se préoccupe aussi des résultats d'exploitation de Bixi, encore très fragile face à ses coûts élevés de démarrage.

L'an dernier seulement, le déficit net de Bixi s'est élevé à 6,9 millions, selon les plus récents états financiers de Stationnement de Montréal.

C'était 1,4 million de plus que le chiffre divulgué en mai dernier par le président du conseil de Bixi, M. Plamondon, mais qui excluait alors les frais de financement et d'amortissement d'actif de la société de vélo.

Pour cette année, les dirigeants de Bixi prétendent encore atteindre l'équilibre budgétaire, sinon même un léger surplus.

Mais en entrevue, M. Plamondon a admis que cet objectif financier demeure conditionnel aux profits attendus à court terme des premiers contrats de Bixi hors de Montréal.

Il a refusé toutefois d'en dire davantage, invoquant la concurrence pour d'autres contrats en négociations.

«Il y a un mandat de vérification en cours chez Bixi, qui devrait durer quelques semaines. Selon notre analyse de risque financier pour la Ville, nous considérons qu'il s'agit d'un enjeu important.»

— Un porte-parole du bureau du vérificateur de la Ville de Montréal

qui est à l'origine de ce système de vélos locatifs urbains.

Au bureau du vérificateur de la Ville, on se préoccupe notamment de la dette d'au moins 31,7 millions\$ encourue jusqu'à maintenant par la société à but non lucratif qui gère Bixi.

Pour le moment, au lieu d'apparaître aux livres de la Ville, cette dette de Bixi demeure inscrite comme une «avance de fonds» au bilan de la société paramunicipale Stationnement de Montréal.

Or, cette entente de financement initial et temporaire est parvenue à échéance en mai dernier. Et Stationnement de Montréal veut récupérer ses billes en réclamant de la ville une «nouvelle entente» pour le soutien financier de Bixi.

Le président du conseil de Stationnement de Montréal, Rémi Racine, espère conclure bientôt les négociations avec la direction financière de la Ville.

«Notre mandat est de gérer des espaces de stationnement et d'en susciter des revenus pour la Ville de Montréal, a-t-il souligné en entrevue.

«Les millions que nous avons avancés à Bixi pour son lancement ont dû être soustraits des redevances payables

En particulier, Bixi attend encore le résultat net du contrat de 38 millions\$ conclu avec la ville de Londres pour la fourniture d'un système de 6000 vélos et de 400 stations de location, qui a été inauguré le mois dernier.

Ailleurs, Bixi a vendu un système de 600 vélos à Melbourne, en Australie, et de 700 vélos à Minneapolis, dans le Midwest américain. En contrepartie, un contrat d'un système de 1000 vélos à Washington a été retardé à l'automne.

Aussi, pour résorber son déficit à court terme, la société Bixi mise sur l'ajout d'abonnés à Montréal, jusqu'à 32 000 en fin d'année comparativement à 10 000 l'an dernier.

Or, ces jours-ci, Bixi demeure sous les 28 000 abonnés alors que la fin de saison 2010 point déjà l'horizon, dans quelques semaines.

Si cet écart de 4000 abonnés persiste, le manque à gagner immédiat pour Bixi dépasserait les 300 000\$, ce qui alourdirait le déficit d'exploitation du système à Montréal.

Malgré tout, son président du conseil, Roger Plamondon, s'est dit sûr de combler cet écart au cours des prochaines semaines, notamment avec de nouvelles promotions.

chaise jeanne
129\$

SPVM Commercialisation des services policiers

Marc Parent veut des règles strictes

EXCLUSIF

CATHERINE HANDFIELD

Pendant son mandat, le prochain directeur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Marc Parent, devra affronter un défi majeur que son prédécesseur, Yvan Delorme, ne semble pas avoir réussi à relever : gérer l'épineux dossier de la commercialisation des services policiers.

Selon nos sources, Marc Parent s'est engagé à établir des critères stricts pour encadrer la commercialisation des services lors de sa rencontre avec la Commission de la sécurité publique, vendredi dernier. Il présentera sa vision aux membres de la Commission au cours des prochaines semaines.

Le directeur sortant du SPVM, Yvan Delorme, aurait géré avec difficulté le volet de la commercialisation des services, selon plusieurs sour-

ces municipales et policières consultées par *La Presse*. Le dossier a eu des échos jusqu'à Québec : le ministre de la Sécurité publique de l'époque, Jacques Dupuis, serait même intervenu dans le dossier.

«Autofinancement»

La grogne a commencé à se manifester à la suite d'une série de reportages publiés dans les médias cette année. En février, le directeur adjoint du SPVM, Mario Gisondi, a déclaré au *Journal de Montréal* que sa «vision ultime» était que le service de police «s'autofinance». Du même souffle, le SPVM a annoncé qu'il entendait commercialiser plusieurs services à la carte, dont l'installation de micros cachés, l'écoute électronique et la filature. La police cherchait ainsi à combler les 34 millions de coupes budgétaires imposées par la Ville.

Ces révélations ont provoqué une onde de choc au sein de la force policière, tant chez les syndiqués que les cadres,

selon les personnes consultées par *La Presse*. Il semble que plusieurs officiers n'aient pas été au courant des visions de grandeur de la haute direction.

Selon la Fraternité des policiers et des policières de Montréal, le SPVM ne peut commercialiser des services de base, comme la prévention du crime.

Quatre mois plus tard, en juin, le journal *24 heures* a détaillé la grille tarifaire du SPVM pour obtenir les services d'un agent, d'un maître-chien et même d'un cavalier-policier. Radio-Canada a également révélé que les commerçants de la Place Dupuis, à Montréal, ont payé pour obtenir une protection policière supplémentaire du SPVM.

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a alors déclaré que la situation était «totalement inacceptable» si elle créait la perception d'un «service de police à deux vitesses».

Par la suite, le SPVM semble avoir mis un frein à son ambitieux plan d'affaires. En 2010, la police prévoit engranger 14 millions de moins que prévu, selon un sommaire décisionnel du comité exécutif du mois de juin. Le volet de la tarification et la commercialisation des services devait rapporter plus de 70 millions en 2010.

Personne au SPVM n'était «disponible» mardi ou hier pour répondre à nos questions sur le déficit appréhendé.

Commission

La Commission de la sécurité publique se penchera sur la question de la commercialisation dans les prochaines semaines, a indiqué hier Darren Becker, porte-parole du comité exécutif.

« Cette rencontre devait avoir lieu au mois d'août, mais

elle a été repoussée en raison de la course à la direction au SPVM », a indiqué M. Becker. Marc Parent, qui doit entrer en fonction le 13 septembre, présentera alors sa vision des choses.

La Fraternité des policiers et des policières de Montréal n'est pas opposée à la commercialisation des services, a indiqué hier son directeur des communications, Martin Desrochers. Le syndicat estime toutefois qu'elle doit être «encadrée par des règles éthiques très strictes».

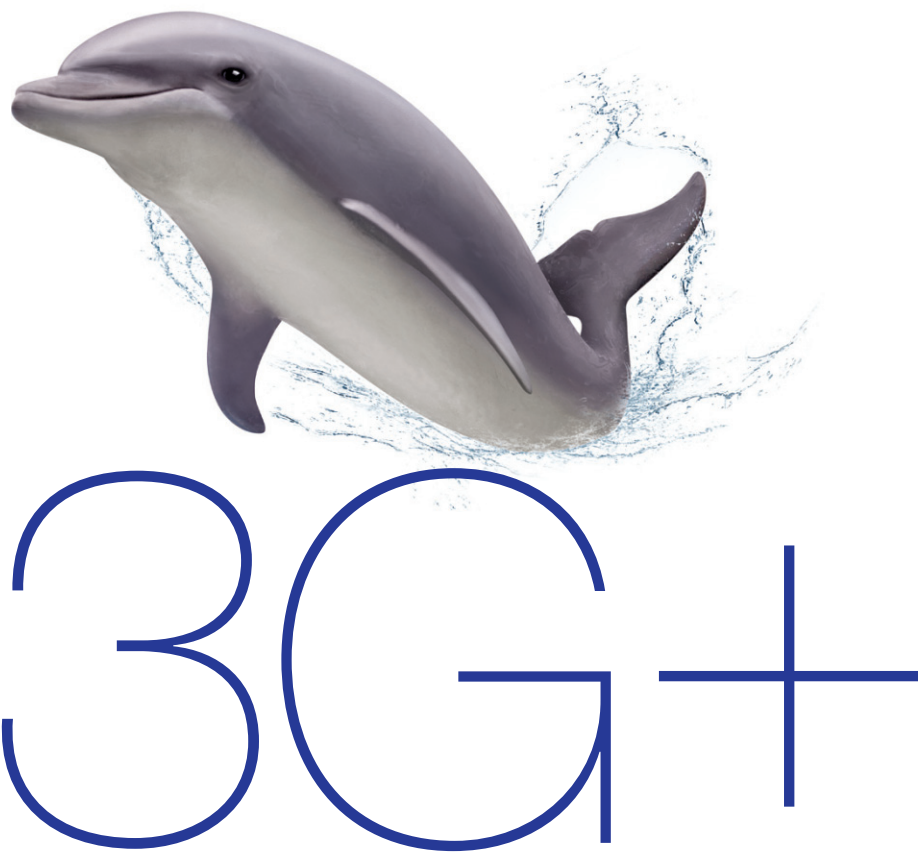
Selon la Fraternité, le SPVM ne peut commercialiser des services de base, comme la prévention du crime. La commercialisation ne doit engendrer aucune baisse de services à la population et ne doit pas nuire aux policiers, selon M. Desrochers.

« Enfin, il est illusoire de penser financer les services de base à la population avec les revenus de la commercialisation », peut-on lire dans la position officielle du SPVM.

Accédez à la mobilité supérieure en 5 étapes.

2. N'acceptez pas de compromis.

Ne vous contentez pas d'un réseau inférieur. Optez pour le réseau mobile le plus étendu* et plus rapide* au Québec.



HTC Desire^{MC}

Personnalisez jusqu'à 7 écrans d'accueil.

79,99\$ | 449,99\$
Entente de 3 ans | Sans entente

ÉCONOMISEZ 370\$



Clé Internet mobile Huawei E182E

Profitez de vitesses de téléchargement ultra rapides allant jusqu'à 21,1 Mbps**.

0\$^{††} | 149,99\$
Entente de 2 ans | Sans entente

ÉCONOMISEZ 149,99\$

Notre réseau couvre 93% de la population canadienne[‡]. Vous obtenez donc une connexion plus rapide à plus d'endroits. De plus, profitez de l'itinérance mondiale dans plus de 200 pays.



Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands participants ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails au telusmobile.com



BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS MONTRÉAL

- Carrefour Angrignon
- Centre Eaton
- Centre Rockland
- Complexe Desjardins
- Fairview Pointe-Claire
- Galeries d'Anjou
- Les Jardins Dorval
- Place Alexis Nihon
- Place Versailles
- Place Vertu
- 950, rue Sainte-Catherine Ouest
- 4202, rue Saint-Denis
- 6146, boul. Henri-Bourassa Est
- Action Télécom Inc.
- 1678, av. Mont-Royal Est
- Communications Métropolitaine Inc.
- 8780, boul. Saint-Laurent, local 1

Dollard-des-Ormeaux

Galeries des Sources

Pointe-aux-Trembles

Proxi Télécom Inc.
12925, rue Sherbrooke Est

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville

Digital Radio Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Boisbriand

Faubourg Boisbriand
2945, Promenades Saint-Antoine

Lachute

Carrefour Argenteuil

Laval

Carrefour Laval
Centre Laval
Laval Est (aut. 19/aut. 440)
Contact Com D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Mégacentre Notre-Dame
Proxi Télécom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
Raytech Électronique
1451, boul. des Laurentides
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche

First Pro Mascouche
117, montée Masson

Repentigny

Galeries Rive Nord
Technicomm
500, rue Notre-Dame

Rosemère

Place Rosemère

Terrebonne

Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Joliette

Multicom Communication 2000 Inc.
Galeries Joliette
1075, boul. Firestone

Sorel-Tracy

Promenades de Sorel

Victoriaville

La Grande Place des Bois-Francis

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Montarville
Promenades Saint-Bruno

Boucherville

Technicomm
Complexe 20/20
20-T, boul. de Mortagne

Brossard

Quartier DIX30
9380, boul. Leduc

Châteauguay

D2 Technologie Inc.
247, rue d'Anjou, local D

Greenfield Park

Proxi Télécom Inc.
3814, boul. Taschereau

Le prix et la disponibilité des appareils peuvent varier. Le traitement des commandes est fondé sur la disponibilité des produits. Le prix indiqué est celui après rabais lié à une entente de service. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. *Après comparaison entre le réseau HSPA+ partagé de TELUS et la couverture du réseau HSPA+ de Rogers publiée en juillet 2010. †Selon les vitesses de transmission de données offertes par les fournisseurs nationaux de services HSPA+ et testées par TELUS dans de grands centres urbains du pays. La vitesse de l'accès Internet fourni par l'opérateur du réseau peut varier en fonction de l'appareil utilisé, du trafic sur le réseau, de la distance du site cellulaire, des conditions locales et d'autres facteurs. La vitesse d'Internet n'est pas contrôlée par l'opérateur de réseau mobile et peut varier en fonction de la configuration du réseau, du trafic sur l'Internet, des politiques de gestion associées au serveur ou au site web, et d'autres facteurs. ‡Selon la couverture HSPA+ du réseau partagé accessible par TELUS. **Les vitesses maximales de téléchargement selon le fabricant sont de 21,1 Mbps en aval et de 5,7 Mbps en amont. Vitesses de téléchargement habituelles de l'appareil : de 4,9 Mbps à 6 Mbps en aval et de 1,6 Mbps à 2,1 Mbps en amont. Les vitesses réelles dépendent de divers facteurs incluant (mais sans s'y limiter) la capacité de l'appareil, la condition du signal, le trafic sur le réseau et l'emplacement. ††Offre valable avec nouvelles mises en service. TELUS, Le logo TELUS et le futur est simple sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Android, Android Market, les logos Android et Android Market sont des marques de commerce de Google, Inc. Facebook est une marque déposée de Facebook, Inc. Les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif. © 2010 TELUS.

ACTUALITÉS

« 10 minutes max », promet la STM

Le service sera accru et le temps d'attente réduit sur les 31 circuits d'autobus les plus utilisés

BRUNO BISSON

La Société de transport de Montréal (STM) s'est engagée hier à accroître le service sur les 31 lignes d'autobus les plus fréquentées de son réseau à partir de lundi prochain.

Le « Réseau 10 minutes max » offrira un service aux 10 minutes dans le sens de la période de pointe sur 20 des lignes désignées. Dans 11 autres circuits, le service sera assuré aux « 10 minutes max » dans les deux directions, de 6h à 21h.

La STM a fait cette annonce au cours d'un point de presse soigneusement mis en scène: chrono réglé à 10 minutes, présence de 31 employés vêtus de t-shirts frappés du numéro des 31 lignes désignées... Le scénario a toutefois été perturbé par une sortie du président du syndicat des chauffeurs et opérateurs de métro de la STM, Claude Benoît, qui a dénoncé cette campagne.

M. Benoît a laissé entendre que la publicité de la STM sur le concept « 10 minutes max » a créé des attentes auprès d'une bonne partie de la clientèle qui ne bénéficiera pas de ces services améliorés. Il a expliqué que, la veille, un chauffeur de la ligne 54 avait été « agressé verbalement » par une cliente frustrée d'avoir dû attendre beaucoup plus longtemps que les 10 minutes promises. Or la



Le président du conseil d'administration de la STM, Michel Labrecque, au lancement du Réseau 10 minutes max.

ligne 54, qui dessert le secteur Chabanel, ne bénéficiera pas des bus supplémentaires.

Selon Claude Benoît, pas moins de 140 chauffeurs de la STM ont été agressés par des passagers depuis le début de l'année.

568 000 usagers

Les autobus supplémentaires, qui représentent 70 000 heures de service de plus, coûteront environ 7 millions

de dollars par année. Les coûts seront partagés entre la STM et le Programme d'amélioration des services de transports en commun (PASTEC) du gouvernement du Québec.

Selon les données de la STM, les 31 lignes d'autobus qui bénéficieront des ajouts de service sont utilisées chaque jour par quelque 568 000 usagers, soit environ 60 % de la clientèle du réseau de surface.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

LES 31 CIRCUITS

Service aux 10 minutes dans les deux directions, entre 6h et 21h

18 - Beaubien
24 - Sherbrooke
51 - Édouard-Montpetit
67 - Saint-Michel
69 - Gouin
80 - du Parc
105 - Sherbrooke
121 - Sauvé/Côte-Vertu
139 - Pie-IX
141 - Jean-Talton Est
165 - Côte-des-Neiges

Service aux 10 minutes dans le sens de la circulation de pointe

32 - Lacordaire
33 - Langelier
44 - Armand-Bombardier
45 - Papineau
48 - Perras
49 - Maurice-Duplessis
55 - Saint-Laurent
64 - Grenet
90 - Saint-Jacques
97 - Mont-Royal
103 - Monkland
106 - Newman
132 - Via
161 - Van Horne
171 - Henri-Bourassa
187 - René-Lévesque
193 - Jarry
197 - Rosemont
211 - Bord-du-Lac
470 - Express Pierrefonds
506 - Newman, en pointe seulement

Un avenir plus vert commence à la maison! Laissez-nous vous aider.



Financez vos projets écologiques avec la TD Canada Trust

À titre de fiers leaders en matière de responsabilité environnementale, nous sommes très heureux d'offrir une gamme d'options pour le financement de vos projets d'énergie verte à la maison. Grâce à des pratiques écologiques comme l'usage de panneaux solaires, d'éoliennes ou de systèmes géothermiques, nous préparons le terrain pour notre avenir. Comme nous sommes l'un des plus grands acheteurs d'énergie renouvelable au Canada, nous savons qu'en nous efforçant continuellement d'être plus écologiques, nous construisons un meilleur avenir pour tous.



Passez à une succursale, téléphonez-nous au 1-866-832-2252 ou visitez le www.td.com/energiesrenouvelables



Canada Trust

Des services bancaires confortables

Des milliers de wagons dangereux au Canada?

LA PRESSE CANADIENNE

GATINEAU — Le Bureau de la sécurité des transports (BST) du Canada a prévenu hier que des dizaines de milliers de wagons défectueux transportent peut-être des marchandises dangereuses dans tout le Canada.

Dans son rapport d'enquête final sur un accident survenu en 2009 près de Dugald au Manitoba, le BST indique qu'une longrine tronquée défectueuse est passée inaperçue. Résultat, un wagon-citerne contenant 51 500 livres de propylène liquide inflammable s'est séparé du reste du train avant de finir par s'immobiliser.

La longrine tronquée est la partie du wagon dans laquelle est inséré le système d'accouplement et qui permet de raccorder les wagons-citernes entre eux.

Bien que le train ait réussi à s'immobiliser sans dérailler, le BST soutient que l'absence de protocole formel pour enregistrer et signaler les défaillances de longrines tronquées pourrait faire en sorte que des pièces fissurées ne soient pas détectées et que d'autres accidents se produisent.

Environ 41 000 wagons-citernes sont munis de ce modèle de longrine tronquée en Amérique du Nord, a indiqué l'agence fédérale par voie de communiqué. Environ 35 000 de ces wagons sont affectés au transport des marchandises dangereuses, selon le directeur intérimaire des enquêtes (rail et pipeline) du BST, Rob Johnston.

Ces wagons représentent 13 % de la flotte totale de wagons-citernes, mais ils comptent pour 34 % des cas de fissuration de longrine tronquée et pour 100 % des cas de rupture de longrine tronquée relevés au Canada. L'organisme estime que ces chiffres sont alarmants et ne doivent pas être ignorés.

Le BST ajoute que dans plusieurs cas, Transports Canada n'était pas au courant des défaillances de longrines tronquées ou possédait peu de renseignements à ce sujet, ce qui a permis au problème de passer inaperçu.

Le BST recommande que Transports Canada se charge d'assurer la coordination auprès de l'industrie ferroviaire et des autres organismes de réglementation nord-américains concernant la question du signalement des défaillances de longrines tronquées.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Cocktail Molotov dans Saint-Michel

KARIM BENESSAIEH

Après avoir visé une quinzaine de cafés italiens depuis deux ans, les attentats au cocktail Molotov ont trouvé une nouvelle cible la nuit dernière: une boutique spécialisée dans la vente d'appareils cellulaires.

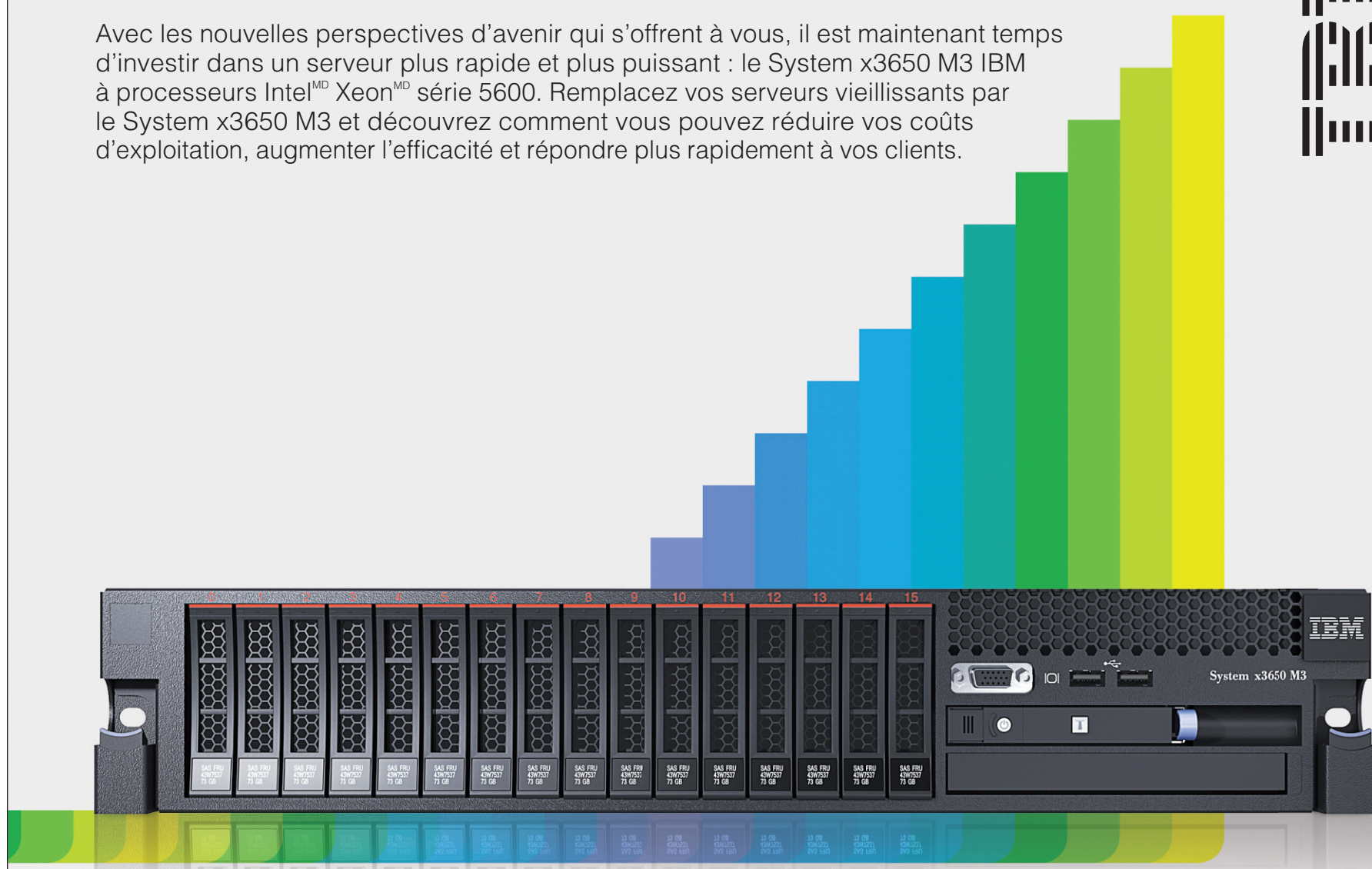
Le méfait a eu lieu à 3 h 50, au 2565, rue Bélanger, dans le quartier Saint-Michel. La boutique, qui avait ouvert ses portes quelques jours auparavant, vendait essentiellement des appareils et des forfaits Public Mobile. Le cocktail

Molotov a brisé la devanture vitrée et a provoqué un début d'incendie à l'intérieur. Les pompiers ont rapidement maîtrisé les flammes, et les dommages sont considérés comme mineurs.

Ce matin, les enquêteurs s'affairaient devant le commerce à récolter les indices et à interroger les employés. Une traînée noire sur les murs était encore nettement visible. Aucun lien n'a été formellement établi entre cet attentat et la vague qui a frappé les cafés italiens l'an dernier.

Votre entreprise est prête pour la croissance. Votre infrastructure TI doit l'être aussi.

Avec les nouvelles perspectives d'avenir qui s'offrent à vous, il est maintenant temps d'investir dans un serveur plus rapide et plus puissant : le System x3650 M3 IBM à processeurs Intel^{MD} Xeon^{MD} série 5600. Remplacez vos serveurs vieillissants par le System x3650 M3 et découvrez comment vous pouvez réduire vos coûts d'exploitation, augmenter l'efficacité et répondre plus rapidement à vos clients.



System x3650 M3 IBM

2 859 \$

ou 74 \$/mois pendant 36 mois¹

Numéro de produit : 7945-A2U

Processeurs Intel Xeon série 5600 avec micro-architecture de nouvelle conception et technologie Quick Path Interconnect.

18 connecteurs DIMM permettant de déployer jusqu'à 144 Go de mémoire DIMM enregistrée SDRAM DDR3, avec 4 Go de mémoire en standard; ou jusqu'à 24 Go de mémoire DIMM sans tampon SDRAM DDR3 via 12 connecteurs DIMM.

Ventilateurs redondants remplaçables à chaud avec refroidissement calibré et dirigé pour garder les composantes froides, et remplacement simplifié des ventilateurs.

BladeCenter HS22V IBM

2 684 \$

ou 69 \$/mois pendant 36 mois¹

Numéro de produit : 7871-A4U

2 processeurs Intel Xeon série 5500 et série 5600, avec technologie Turbo Boost d'Intel et technologie HT d'Intel à 2, 4 ou 6 cœurs.

18 connecteurs DIMM de mémoire VLP hautes performances à double débit (DDR3).

Système BIOS de nouvelle génération, interface Unified Extensible Firmware (UEFI).



System Storage DS3200 Express IBM

5 484 \$

ou 142 \$/mois pendant 36 mois¹



Numéro de produit : 1726-21X

Facilité de déploiement et de gestion avec l'outil DS3000 Storage Manager - idéal pour les administrateurs de stockage inexpérimentés ou à temps partiel.

Avantages du stockage partagé : regroupement, gestion unique, efficacité accrue de l'infrastructure TI.

Protection et disponibilité supérieures des données avec options RAID multiples, voies d'accès E-S redondantes et disques de secours disponibles.

Voyez par vous-même.

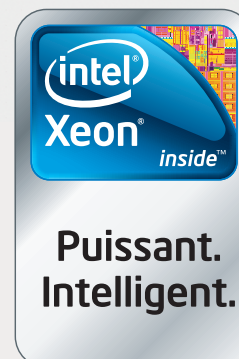
En quelques minutes seulement, voyez combien vous pourriez économiser avec l'outil d'évaluation IBM du regroupement de systèmes.

Visitez notre site à ibm.com/systemes/ca/croissance.

Appelez-nous au 1 866 872-3902 (mentionnez le code 6N8AH29A).

Communiquez avec le partenaire commercial IBM de votre région.

1. Les offres de Financement mondial IBM sont proposées par l'entremise d'IBM Canada Ltée aux clients admissibles des secteurs commercial et gouvernemental. Les mensualités sont indiquées à des fins de planification seulement et peuvent varier selon la solvabilité du client et d'autres critères. L'information sur la location est fondée sur la juste valeur marchande pour un bail de 36 mois. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Les taux et les offres peuvent changer ou encore être prolongés ou retirés sans préavis. Les produits matériels IBM sont fabriqués à partir de pièces neuves ou à partir de pièces neuves et usagées en bon état. Dans tous les cas, les modalités de la garantie s'appliquent. Pour avoir un exemplaire des garanties applicables aux produits, allez à ibm.com/servers/support/machine_warranties (EU). IBM ne fait aucune représentation ni n'offre aucune garantie au sujet des produits ou services de tiers. IBM, le logo IBM, System Storage et System x sont des marques déposées ou des marques de commerce d'International Business Machines Corporation aux États-Unis et (ou) dans d'autres pays, utilisés sous licence par IBM Canada Ltée. Pour avoir la liste complète des marques de commerce d'IBM, allez à ibm.com/legal/copytrade.shtml (EU). Intel, le logo Intel, Xeon et Xeon Inside sont des marques de commerce d'Intel Corporation aux États-Unis et (ou) dans d'autres pays. Tous les autres noms de produit ou marques appartiennent à leurs détenteurs respectifs. Tous les prix et estimations d'économies peuvent changer sans préavis et varier selon la configuration. Ils sont fondés sur les estimations des prix de vente au détail d'IBM en date du 1^{er} avril 2010 et peuvent ne pas inclure le stockage, l'unité de disque, le système d'exploitation ou d'autres fonctions. Les prix des intermédiaires et les économies réalisables par les utilisateurs peuvent varier. Les produits sont offerts en fonction de leur disponibilité. Le présent document a été créé pour les offres faites au Canada. IBM peut ne pas offrir dans d'autres pays les produits, les fonctions ou les services décrits dans le présent document. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Le prix de départ peut ne pas inclure une unité de disque, un système d'exploitation ou d'autres fonctions. Adressez-vous à votre représentant IBM ou votre partenaire commercial IBM pour connaître les prix les plus courants dans votre région. © IBM Corporation, 2010. © IBM Canada Ltée, 2010. Tous droits réservés.



LA RENTRÉE SCOLAIRE

Une année de chantiers

La possible grève des ouvriers pourrait retarder certains projets

Alors que la majorité des écoliers de la banlieue montréalaise ne commenceront les classes que la semaine prochaine, c'est aujourd'hui la rentrée pour les quelque 70 000 élèves de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Pour l'occasion, *La Presse* expose différents enjeux liés au monde de l'éducation.



ARIANE LACOURSIÈRE

Pour faire face à la hausse de la clientèle scolaire et à la baisse du nombre d'élèves par classe annoncées pour l'an prochain, les commissions scolaires de la région métropolitaine ont dans leurs cartons des dizaines de projets de construction cette année. Différents chantiers sont d'ailleurs déjà entamés. Mais la possible grève dans l'industrie de la construction, lundi, fait déjà craindre les retards.

Depuis le mois de juin, les écoles Jean-Grou et Édouard-Laurin, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, font l'objet d'importants travaux de rénovation. Vingt-six classes et un gymnase y seront ajoutés. La rentrée a lieu lundi, mais les travaux ne seront pas terminés. « Les salles de classe sont prêtes, mais pas le gymnase. On a aussi un problème de bassin de rétention à l'école Jean-Grou et on a dû condamner la cour



PHOTO ÉRICK LABBE, FOCUS 1

Dès l'an prochain, le ministère de l'Éducation diminuera fortement le rapport enseignants-élèves dans les classes, ce qui nécessitera des salles supplémentaires dans de nombreux établissements.

d'école. Pour les récréations, on a libéré le stationnement des employés et les terrains», explique la directrice des communications de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB), Brigitte Gauvreau.

Alors que les ouvriers de la construction menacent de faire la grève dès lundi, la CSMB est inquiète. « On croise les

doigts pour que nos projets ne soient pas retardés », affirme M^{me} Gauvreau.

Les travaux d'agrandissement des écoles Jean-Grou et Édouard-Laurin doivent être terminés rapidement en raison du boom démographique qu'on observe dans le quartier. À cela s'ajoute le fait que, dès l'an prochain, le ministère de l'Éducation diminuera

fortement le rapport enseignants-élèves dans les classes, ce qui nécessitera des salles supplémentaires.

Cette année, la réduction du ratio ne touche que les classes de troisième et de quatrième année situées en milieu défavorisé. Le nombre maximal d'élèves passe de 24 à 20.

L'an prochain, les classes de quatrième année de toutes les

écoles du Québec verront leur ratio maximal passer de 29 élèves à 26. Les classes de cinquième et de sixième situées en milieu défavorisé verront en même temps leur rapport maximal passer de 29 à 24. Au secondaire, les rapports passeront de 32 à 31 en première et en deuxième année.

Cette situation cause un branle-bas de combat dans les écoles. Certaines commissions scolaires doivent construire de nouveaux pavillons. C'est le cas de la CSMB, où pas moins de huit projets d'agrandissement ou de construction sont prévus. « Plusieurs sont déjà entamés. On peut dire que c'est une année sous le signe de la construction! » note M^{me} Gauvreau.

Des commissions scolaires des banlieues nord et sud de Montréal planifient elles aussi des travaux cette année.

« On croise les doigts pour que nos projets ne soient pas retardés. »

— Brigitte Gauvreau, directrice des communications de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

À la commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI), quatre projets attendent toujours l'aval du ministère de l'Éducation. Dominic Robert, directeur du service de l'organisation scolaire, a bien hâte de recevoir une réponse, car le temps presse: « Notre clientèle augmente sans cesse. Et avec les baisses de ratio de l'an prochain, les besoins sont criants au primaire. »

À Montréal, la CSDM envisage aussi de faire des travaux. « Nous n'avons pas fermé d'école depuis des années. On a donc pu absorber les baisses de ratio de cette année, mais l'an prochain ce sera différent. On doit rencontrer sous peu le ministère de l'Éducation pour faire nos prévisions », explique le porte-parole de la CSDM, Alain Perron.

promotion

PLUS QUE JAMAIS, AIDEZ VOS FONCTIONS IMMUNITAIRES

À SAVOIR... que ce produit contient une quinzaine de végétaux;

À SAVOIR... que ce produit contient un tourbillon de molécules végétales;

À SAVOIR... *que ce produit est une source de vitamine A et de provitamine A pour le maintien d'une bonne santé;

À SAVOIR... *que ce produit est une source de vitamine A et de provitamine A qui aide au maintien de la vue, de la peau et des membranes;

À SAVOIR... *que ce produit est une source de vitamine A et de provitamine A qui aide aux fonctions immunitaires;

À SAVOIR... que ce produit est une clé pour un mode de vie sain;

À SAVOIR... que ce produit, plurifactoriel, contient une quarantaine d'ingrédients qui lui procurent une très grande diversité de molécules importantes pour la santé;

À SAVOIR... *que ce produit est considéré par les autorités gouvernementales comme un produit de santé naturel;

À SAVOIR... que ce produit, comme pas un, réunit beaucoup d'autres facteurs, usages ou fins recommandés qui aident la santé que ceux nommés ici, oui beaucoup plus;

À SAVOIR... que ce produit n'a pas dit son dernier mot, détrompez-vous, ce produit contient, en plus, d'abondantes recommandations additionnelles pour aider au maintien d'une bonne santé;

À SAVOIR... QUE LA SANTÉ ON LA FAIT.

VOUS AVEZ CHOISI PHYTOBEC, VOUS AVEZ BIEN FAIT.

Phytobec : titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales comme produit de santé naturel : NPN 02229746. * Ces allégations font partie intégrante de la licence.

Pour connaître les points de vente : Montréal : 514 272-1365, ligne extérieure: 1 800 272-1365, Estrie : 1 819 823-3322, Mauricie : 1 819 378-7777.

DESIGN LOUIS GEORGE

DERNIÈRE SEMAINE

SOLDE SEMI-ANNUEL

50%

jusqu'à

de rabais et plus sur marchandises sélectionnées

Dernière semaine pour profiter de réductions sensationnelles sur tous les meubles en démonstration et en commande.

Économisez sur des canapés, fauteuils, ensembles de salle à manger et de chambre à coucher, lampes, miroirs, accessoires, literie fine et serviettes.

Plusieurs démonstrateurs disponibles pour livraison immédiate.

Épargnez sur les tissus de designers pour literies et habillage de fenêtres. Services de décoration et de design d'intérieur disponibles.

Venez tôt pour une meilleure sélection.

Le solde se termine le 5 septembre 2010

OGILVY
depuis 1866

Boutique au 5^e étage
Sainte-Catherine O. et de la Montagne
514.842.7711 postes 347 meubles - 294 literie
ogilvycanada.com - designlouisgeorge.com

» VOUS FEREZ SURTOUT LE PLEIN DE VITAMINE D



» smart fortwo passion cabriolet

22 745 \$** - rabais de 2 000 \$* = prix total: 20 745 \$**

Financement à 0%* jusqu'à 60 mois*

**Le prix total inclut le PDSF de 21 250 \$ plus les frais de transport et de préparation de 1 295 \$, les frais de RDPRM de 85 \$, la taxe sur le climatiseur de 100 \$ et les droits sur les pneus de 15 \$. L'offre peut changer sans préavis et ne peut être combinée à aucune autre offre. TPS et TVQ en sus.

lasmart.ca

Centre smart Montréal
7800, boul. Décarie,
Montréal
(514) 735-3581

Centre smart Boucherville
1530, rue Ampère,
Boucherville
(450) 449-0222

Centre smart West Island
4525, boul. St-Jean,
Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-5900

Centre smart Rive-Sud
4844, boul. Taschereau,
Greenfield Park
(450) 672-2720

Centre smart Laval
3131, autoroute 440 Ouest,
Laval
(450) 681-2500

Centre smart Blainville
10000, Chemin du Plein Air,
Mirabel (Blainville)
(450) 435-1313

© smart Canada 2010, une division de Mercedes-Benz Canada Inc. *Exemple de financement basé sur un terme de 60 mois au taux annuel de 0 % et pour un PDSF de 21 250 \$. Paiement mensuel de 295 \$ (avant taxes) avec versement initial de 2 994 \$. Coût de l'emprunt : 0 \$. Obligation totale : 20 745 \$ (avant taxes). Tous les paiements comprennent le rabais de 2 000 \$. **Les frais de transport et de préparation de 1 295 \$, la taxe sur le climatiseur de 100 \$, les frais de RDPRM de 85 \$ et les droits sur les pneus neufs de 15 \$ sont maintenant compris dans le versement initial et le prix d'achat final. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance, TPS et TVQ, « éco-prêt » (le cas échéant) et frais assimilés imposés au fabricant (s'ils sont perçus par le concessionnaire) en sus. L'offre peut changer sans préavis et ne peut être combinée à aucune autre offre. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Rendez-vous à votre Centre smart pour en savoir plus ou composez le 1-877-627-8004 pour joindre le centre de service à la clientèle de la Division smart Canada. Les offres prennent fin le 31 août 2010.

SECONDAIRE

Un moment crucial et stressant

ARIANE LACOURSIERE

C'est la rentrée aujourd'hui pour les 435 000 élèves du secondaire au Québec. Nouveau milieu, nouveaux amis, présence d'élèves plus âgés... Pour des centaines d'entre eux, cette journée sera très angoissante. « Les écoliers qui entrent au secondaire sont stressés. Ils ont principalement peur de se perdre, de ne pas avoir d'amis, de ne pas réussir et de se faire intimider », affirme Diane Marcotte, professeure de psychologie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), qui a mené plusieurs études sur le sujet.

Une bonne nouvelle, toutefois: 93 % des jeunes ont hâte d'entrer au secondaire. « Ils sont contents d'y aller et de rencontrer du nouveau monde. Ils sont

simplement craintifs », précise M^{me} Marcotte.

Pour faciliter la transition, la professeure recommande aux écoles d'aider les élèves à se familiariser avec leur milieu. « Par exemple, en faisant une chasse au trésor dans

Nouveaux amis

La rentrée scolaire est aussi l'occasion pour plusieurs adolescents de se faire de nouveaux amis. Une étude menée récemment par le chercheur Stéphane Cantin, de l'Université de Montréal, montre que

Pour tirer cette conclusion, M. Cantin a interrogé 594 élèves d'une école secondaire de la grande région de Montréal. Il leur a posé une série de questions sur leur apparence physique et sur leurs liens d'amitié.

de première secondaire sont généralement moins satisfaites de leur image corporelle que leurs camarades masculins. « Et en deuxième secondaire, la différence entre les gars et les filles s'accroît », ajoute M. Cantin.

Les adolescentes ont aussi plus tendance que les garçons à discuter de leur apparence physique avec leurs amies.

Le fait que les adolescents insatisfaits de leur image corporelle aient tendance à se tenir ensemble n'est pas sans conséquence. « La perception qu'ont les jeunes de leur corps a beaucoup d'impact, surtout à l'adolescence, car l'estime de soi y est intimement liée, explique M. Cantin. Plusieurs études ont d'ailleurs démontré que l'insatisfaction à l'égard de l'image corporelle a un lien avec les troubles alimentaires et la détresse psychologique. »

« Les écoliers qui entrent au secondaire sont stressés. Ils ont principalement peur de se perdre, de ne pas avoir d'amis, de ne pas réussir et de se faire intimider. »

— Diane Marcotte, professeure de psychologie à l'UQAM

les premières journées, on aide les élèves à s'approprier les lieux », note-t-elle.

Les parents ont aussi un rôle à jouer pour rassurer leur enfant. « S'il sait déjà quel autobus il doit prendre, s'il a tout le matériel requis rapidement, ça aide », indique M^{me} Marcotte.

les adolescents ont tendance à tisser des liens d'amitié avec des gens qui ont une perception de leur apparence physique semblable à la leur.

Des adolescents qui ne se trouvent pas attirants auront tendance à se tenir avec d'autres personnes ayant la même impression.

« Beaucoup d'études ont été menées sur l'insatisfaction à l'égard de son image corporelle. On sait que c'est au début de l'adolescence que les jeunes sont le plus enclins à être insatisfaits de leur image. Surtout les filles », explique M. Cantin. Ses recherches ont confirmé que les filles

PRIMAIRE

Pas plus d'enseignants masculins

ARIANE LACOURSIERE

Au Québec, seulement 12 % des enseignants du primaire sont des hommes. Et si on ne compte pas les profs d'éducation physique ou d'anglais, le pourcentage d'hommes baisse à 8 %. Et la situation n'est pas près de s'améliorer: encore cette année, la proportion d'hommes inscrits au baccalauréat en enseignement primaire est faible.

À l'Université du Québec à Montréal, 241 femmes et seulement 19 hommes étaient inscrits au baccalauréat d'enseignement primaire en juin, soit à peu près les mêmes chiffres qu'en 2008. Cette stagnation est aussi observée à l'Université de Sherbrooke (19 hommes inscrits) et à l'Université de Montréal (une vingtaine d'inscriptions).

Doctorant en sciences de l'éducation à l'Université de Montréal, Simon Lamarre se penche sur ce désintérêt des hommes pour l'enseignement. Le phénomène est plus accentué au Québec qu'en Ontario (20 % d'enseignants masculins au primaire) ou en France (27 %, préscolaire inclus).

Selon M. Lamarre, différents facteurs rebutent les hommes qui envisagent une carrière d'enseignant: « Le peu de prestige social de la profession, la rémunération insuffisante, la perception négative du métier d'enseignant et le milieu à prédominance féminine sont quelques facteurs. »

Plusieurs hommes redoutent aussi les accusations à caractère sexuel. « On est plus exposé à ces accusations si on travaille dans une école que si on est programmeur de jeu vidéo », avance Égide Royer, psychologue et chercheur à l'Université Laval.

M. Royer s'intéresse lui aussi à la faible représentation des hommes dans le milieu de l'éducation et au lien à établir avec le faible taux de réussite des écoliers québécois. « Trente-cinq pour cent des garçons n'ont pas de diplôme de cinquième secondaire à 20 ans! Et 69,2 % des élèves en adaptation scolaire sont des garçons. Ils ne pourront certainement pas devenir enseignants et augmenter la représentation masculine dans le métier! » remarque M. Royer, qui présentera sous peu des solutions pour améliorer la réussite des garçons à l'école.

LA RENTRÉE

C'est la rentrée aujourd'hui pour les élèves de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et pour les 28 000 élèves de la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île. Pour les écoliers de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (Ouest-de-l'Île) et ceux des banlieues nord et sud de Montréal, la rentrée n'aura lieu que la semaine prochaine.

fido



QUI COMBINE
LES SERVICES
RÉCOLTE
LA FACTURE

Avec les bas prix de Fido, pas besoin de prendre le câble, l'Internet ou le téléphone maison pour économiser sur votre cellulaire.

À partir de
15\$
par mois

PARLEZ ET TEXTEZ

- Textos entrants illimités
- Facturation à la seconde
- Aucuns frais d'accès au réseau
- Fido Récompenses^{MC}
- Aucuns frais de mise en service. Économisez 35\$!

TÉLÉPHONES
À CLAVIER

0\$

Avec Entente Fido de 2 ans



MAGASINS FIDO

MONTRÉAL

1004, rue Sainte-Catherine Ouest
Carrefour Angrignon
Centre Rockland
Centre Easton
Fairview Pointe-Claire
Les Galeries d'Anjou
Place Montréal Trust
Place Versailles
Place Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Carrefour du Nord, St-Jérôme
Carrefour Laval
Centre Laval
Galeries Rive-Nord, Repentigny
Galeries Terrebonne
Place Rosemère

RIVE-SUD

Mail Champlain
Promenades Saint-Bruno

DÉTAILLANTS EXCLUSIFS

MONTRÉAL

ACTION-PAGE INC.
4960, boul. Décarie, Montréal
3820, rue St-Denis, Montréal
1221, rue St-Zotique Est, Montréal
3451, rue Ontario Est, Montréal
4328, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal
3920, rue Wellington, Montréal
7024, rue St-Hubert, Montréal
1024A, avenue Mont-Royal Est, Montréal
6700, avenue Côte-des-Neiges, Montréal
Galeries Normandie, Montréal
4282, boul. Métropolitain Est, St-Léonard
2900, rue Masson, Montréal
Centre de la Pointe, Pointe-aux-Trembles
Centre commercial Côte-St-Luc, Montréal
Centre Domaine, Montréal

MOBIFONE

Centre commercial Le Boulevard, St-Léonard
Place Bourassa, Montréal-Nord
1111, rue St-Urbain, Montréal
Galeries des Sources, Dollard-des-Ormeaux
Place de la Cathédrale, Montréal
3758, boul. St-Laurent, Montréal
35, rue Beaubien Est, Montréal
101, avenue Mont-Royal Ouest, Montréal
6295, rue Victoria, Montréal
ZONE MOBILE
Place Alexis Nihon, Montréal
436, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
680, rue Jarry Est, Montréal
Centre d'achat Langelier
10539, boul. Pie-IX, Montréal
1314, rue Ste-Catherine Est, Montréal
Complexe Desjardins, Montréal
Centre Wilderton, Montréal
Place Newman, Lasalle

LAVAL ET RIVE-NORD

ACTION-PAGE INC.

3100, boul. Concorde Est, Laval

MOBIFONE

321b, montée des Pionniers, Terrebonne
1637, boul. Daniel-Johnson, Laval

ZONE MOBILE

367, boul. Arthur-Sauvé, St-Eustache

RIVE-SUD

ACTION-PAGE INC.

Place Longueuil
Promenades Montarville, Boucherville
600, rue Pierre-Caisse, St-Jean-sur-Richelieu

MOBIFONE

600, boul. Laurier, Beloeil

ZONE MOBILE

3310, boul. Taschereau, Greenfield Park
Métro Longueuil

FUTURE SHOP



la cabine

SANS-FIL etc...



CENTRE HI-FI



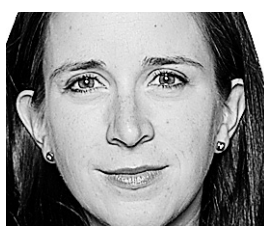
Économisez maintenant!

Sur fido.ca, en magasin ou faites le 1-866-301-3436

Offres sujettes à changement sans préavis. Le prix des téléphones est valide avec nouvelle activation et Entente Fido; des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Les minutes supplémentaires, les interurbains, l'itinérance, la transmission de données, les options, les frais provinciaux pour le service d'urgence 9-1-1 (s'il y a lieu) et les taxes sont en sus et facturés mensuellement. Les forfaits comprennent un nombre de messages envoyés du Canada. Des frais s'appliquent pour les messages texte à tarification supplémentaire. *Offre valide jusqu'au 1^{er} novembre 2010; sujette à changement sans préavis. Valide dans le cadre d'une nouvelle mise en service avec Entente Fido de 2 ou 3 ans. Un crédit au montant des frais de mise en service de 35\$ sera porté à votre première facture. ^{MC} Marques de commerce de Fido Solutions. Tous les autres noms de marque et logos appartiennent à leurs propriétaires respectifs. © 2010 Fido Solutions.

LA RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée à temps plein



MARIE-CLAUDE
LORTIE
CHRONIQUE

J'ai 36 crayons noirs à tailler, une douzaine de livres à recouvrir de plastique autocollant – exercice hautement périlleux –, 48 crayons de couleur à étiqueter, sans parler des feutres... La rentrée scolaire, aujourd'hui pour des dizaines de milliers d'enfants, n'est pas qu'une date sur le calendrier ou un rite de passage crucial pour petits et grands. C'est surtout, surtout, vu d'ici, un job à temps plein.

Visites en librairie pour trouver les livres manquants, tournée de papeteries (car tout le matériel nécessaire ne se déniche pas en un seul endroit, évidemment), coupe de cheveux pour tout le monde, chaussettes neuves aussi, thermos à acheter, gourdes à repérer, ménage à fond de l'armoire des boîtes à lunch et du tiroir à «Tupperware», chasse aux couvercles, réorganisation des chambres, histoire de retrouver une surface plane, livre de cosins, où se feront les devoirs.

Visite à l'organisme de charité du quartier qui recueille les objets d'occasion (qui dit ménage, dit dons, n'est-ce pas?), appels aux copines pour savoir qui peut ramener qui et quand tant que le système n'est pas solidement en place.

L'an prochain, je prends congé.

Et aujourd'hui, ne me cherchez pas au bureau. J'en ai un qui commence à 9h, un autre à 9h30, mais seulement pour deux heures, un autre qui ne va à l'école que l'après-midi...

Est-ce que les choses ont toujours été aussi compliquées?

On est censé faire comment, exactement, quand on travaille à temps plus que plein avec un horaire strict, pour trouver les moyens de tout faire?

Peut-être suis-je simplement trop désorganisée...

■ ■ ■

La rentrée scolaire est clairement un de ces rituels annuels qui font sauter les engrenages normalement bien huilés de la réalité quotidienne moderne des parents au travail.

Peut-on nous blâmer?

Qui a envie de commencer à se préparer en juin quand les écoles, structurées, envoient leurs listes de matériel pour la rentrée alors que les parents, eux, commencent à souffler, en vacances de boîtes à lunch, de parasco et de devoirs? Et qui a envie de se préparer en août, quand on a si peu de vacances et si peu d'été? Donc shopping remis à la dernière minute. Déléguer la tâche à d'autres? Qui peut se le permettre et qui veut manquer la magie de ce rite, de ce nouveau départ?

La rentrée, ce n'est pas une date, c'est un paradoxe.

Et puis arrive la date cruciale, et il faut être là, en personne. Ce n'est quand même pas le chauffeur d'autobus qui doit s'assurer que tout est bien lancé, que le petit est dans le même groupe qu'au moins un ami, que la nouvelle maîtresse –



PHOTO DAPHNÉE DION-VIENS, ARCHIVES LE SOLEIL

Voici arrivée la date cruciale de la rentrée.

apparemment, peu de maîtres encore cette année – est chouette. On veut échanger quelques mots pour voir à qui on aura affaire durant l'année...

■ ■ ■

La rentrée, ce n'est pas une date, c'est un paradoxe.

On a beau avoir un bureau qui s'attend à nous voir, on

le droit de refuser tout accommodement.

Comme parent, on aimerait que tout soit parfait, même si on sait très bien que c'est impossible. On apporte nos exigences dans un univers qui nous implore de lui faire confiance. Souvent les yeux fermés. Et souvent en acceptant difficilement les remises en question.

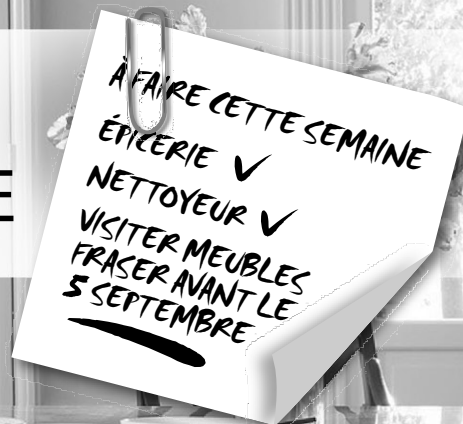
Car si la rentrée, c'est la magie du renouveau et des retrouvailles, c'est aussi un tête-à-tête terrifiant avec une institution, avec une machine pas toujours subtile.

Mon pire souvenir de la rentrée? Celle de ma cinquième secondaire. Le professeur titulaire avait décidé de me mettre dans le groupe de math le moins fort. «Puisque vous changez d'école, puisque les filles sont moins bonnes en

math...» Oh oui. Il avait dit ça. C'était pourtant ma meilleure matière.

Autre terrible souvenir, cette rentrée où un de mes enfants a été isolé de son groupe d'amies, toutes réunies dans une autre classe. Si vous aviez vu l'intransigence obtuse de la directrice... Vous savez, quand ces gens qui ont tant d'impact sur la vie des enfants ne voient plus la cruauté de leurs décisions tellement ils se sont obligés à être stricts? Je vous souhaite que votre rentrée soit meilleure, comme toutes ces rentrées où j'ai vu mes enfants heureux.

Heureux de retrouver leurs copains, heureux de plonger dans un univers rempli de livres colorés. Heureux de rencontrer de nouveaux visages, souriants, allumés, intelligents, et des tonnes de défis clairs et d'horizons inépuisables.

LIQUIDATION
D'INVENTAIRE

Du samedi 7 août au dimanche 5 septembre inclusivement.
Ouvert exceptionnellement les dimanches de midi à 17 h.

Économisez
jusqu'à

50%
et plus!

80 000 pieds carrés de meubles
traditionnels et contemporains en stock

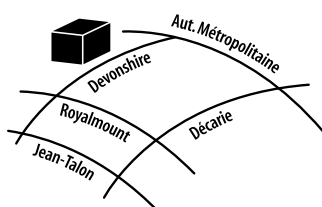
Visitez notre magasin ou notre site Web pour la liste
d'articles en solde au www.meublesfraser.com



DES MEUBLES SANS PAREIL!®

MEUBLES FRASER

8300, rue Devonshire, Montréal
514-342-0050
www.meublesfraser.com



Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée
The Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated
Canada

PONT CHAMPLAIN À ÉVITER POUR SUITE DES TRAVAUX EN DIRECTION SUD

FERMETURE:

**DU VENDREDI 27 AOÛT
AU LUNDI 30 AOÛT**

CIRCULATION DIFFICILE
SAMEDI ET DIMANCHE
EN AVANT-MIDI ET APRÈS 22 H

VOIES OUVERTES DE NUIT

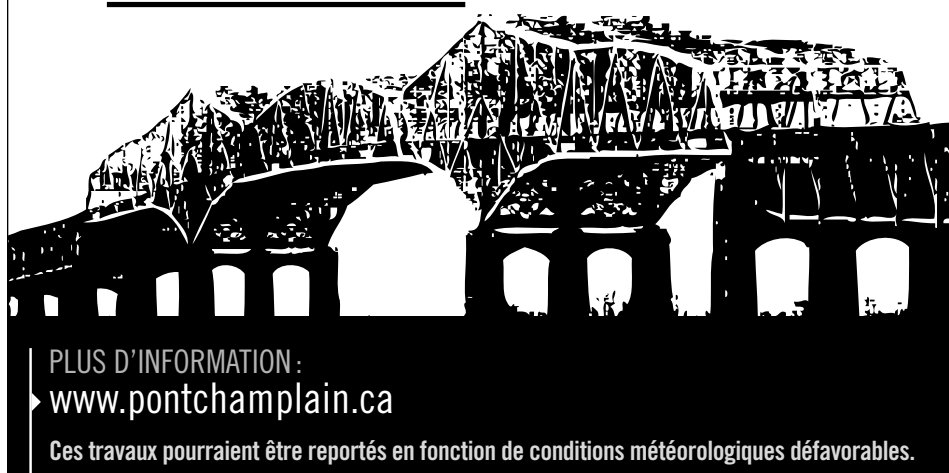
> Une seule voie en direction
de la Rive-Sud, deux voies
en direction de Montréal
- de vendredi 22 h à samedi 10 h
- de samedi 22 h à dimanche 14 h
- de dimanche 22 h à lundi 5 h

VOIES OUVERTES DE JOUR

> Deux voies dans chaque
direction

ALTERNATIVES:

PONT JACQUES-CARTIER – aucuns travaux
PONT HONORÉ-MERCIER – aucuns travaux
PONT VICTORIA – plage horaire spéciale



PLUS D'INFORMATION:
www.pontchamplain.ca

Ces travaux pourraient être reportés en fonction de conditions météorologiques défavorables.

L'autre SIGNAL : CELUI DU BON SENS !

L'ACQ demande à TOUS LES TRAVAILLEURS de la construction de bien ÉVALUER LES OFFRES PATRONALES qui sont sur la table.

Des conditions de travail **AVANTAGEUSES** et un **GÉNÉREUX** programme d'avantages sociaux

- Le salaire moyen d'un travailleur : 29,30 \$ / heure pour un compagnon
- Les travailleurs de la construction se sont enrichis grâce à des salaires ayant augmenté plus rapidement que l'inflation, de 2007 à 2010 (augmentations salariales : 8,6 % contre IPC : 4,5 %)
- Le régime d'assurance est payé à 100 % par l'employeur
- Les vacances et congés sont de 13 %
- L'employeur contribue PLUS de 10 à 14 % du salaire au régime de retraite, selon le métier

Des offres patronales **BONIFIÉES !**

	2010	2011	2012
Salaire	2 %	2 %	2 %
Retraite et assurances	0,10 \$ / heure	0,20 \$ / heure	0,32 \$ / heure
Frais de déplacement	Augmentation de 2,5 % par année		
Frais de chambre et pension	110 \$ / jour	115 \$ / jour	120 \$ / jour
Prime de soir	Augmentation de 33 %		

Demandes patronales RETIRÉES !

- Travaux à rattraper le samedi
- Allongement à 10 heures / jour pour tous les métiers (pour 40 heures / semaine)
- Abolition du sous-secteur industriel lourd

AVEZ-VOUS LES MOYENS DE REFUSER CES OFFRES ?

Aucune augmentation salariale ne pourra compenser les pertes de revenus en salaire des 98 000 travailleurs de nos secteurs à la suite d'une grève.



Association de la construction
du Québec

**LA GRÈVE, TOUT LE MONDE Y PERD :
les clients, les employeurs et
SURTOUT LES TRAVAILLEURS !**

ACTUALITÉS

DEUX PERSONNES ARRÊTÉES À OTTAWA

Les présumés terroristes visaient le parlement

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Les deux individus arrêtés hier matin par la Gendarmerie royale du Canada, soupçonnés d'entretenir des liens avec le réseau terroriste Al-Qaïda, voulaient frapper un grand coup en faisant exploser des bombes au parlement.

Selon ce que *La Presse* a pu apprendre hier soir, le complot était avancé au point où les suspects avaient des détonateurs en leur possession.

«Ils avaient le parlement dans leur ligne de mire. C'était leur objectif», a confié une source digne de foi. L'un des individus aurait d'ailleurs séjourné dans un camp d'entraînement qui forme des terroristes dans les régions du Pakistan et de l'Afghanistan.

La GRC a arrêté les deux hommes vers 8 h hier matin, le premier dans une résidence du 91, rue Esterlawn Private, dans le quartier Carlingwood à Ottawa, et le deuxième, considéré comme le leader, dans un immeuble résidentiel du quartier Bayshore. Leur identité n'a pas été dévoilée.

Dans la mi-trentaine, l'individu arrêté dans le quartier Bayshore fréquentait le Collège Algonquin, une institution postsecondaire anglophone. Dans les derniers mois, il s'est rendu plusieurs fois dans les bibliothèques publiques pour y utiliser les ordinateurs afin de communiquer avec des complices à l'étranger. Cette manœuvre visait à brouiller les pistes, selon nos sources. Il utilisait son ordinateur à



L'enquête qui a mené à l'arrestation de deux suspects à Ottawa hier dure depuis près d'un an. D'autres personnes devraient être arrêtées relativement au présumé complot terroriste au cours des prochains jours.

la maison pour regarder des messages radicaux visant les pays occidentaux.

La GRC doit tenir une conférence de presse à 13 h aujourd'hui afin de dévoiler plus de détails sur l'enquête qui a mené à ces arrestations et de préciser la nature des accusations qui seront portées contre les deux hommes.

D'autres personnes devraient être arrêtées relativement à cette affaire au cours des prochains jours, toujours selon nos sources.

L'un des suspects arrêtés hier s'appropriait à se rendre à l'étranger, selon certaines informations qui circulaient hier.

Les enquêteurs ont fait remorquer une voiture garée au 91, rue Esterlawn Private et saisi du matériel informatique à l'intérieur de cette résidence.

«Vers 8 h (hier) matin, les enquêteurs de l'équipe intégrée de la sécurité nationale de la division A ont arrêté deux résidents d'Ottawa relativement à des infractions de terrorisme. Des mandats de perquisition sont en voie d'être exécutés pour réunir des éléments de preuve supplémentaires. D'autres arrestations sont prévues», peut-on lire dans le communiqué de presse publié hier par la GRC.

Selon ce que *La Presse* a pu apprendre, la GRC a affecté plusieurs policiers à cette enquête, baptisée *Projet Samosa*, qui dure depuis près d'un an. Des policiers ont pris les suspects en filature pendant plusieurs mois afin de recueillir des preuves. La police d'Ottawa et des agents du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) ont aussi participé à l'enquête.

C'est d'ailleurs le SCRS, qui recueille de l'information d'autres agences d'espionnage à l'étranger, qui a été mis au parfum des intentions des présumés terroristes. Il a prévenu la GRC, qui a immédiatement mis sur pied une équipe d'enquêteurs.

Matthew Weiler, qui demeure non loin du 91, rue Esterlawn Private, a indiqué à *La Presse* Canadienne hier avoir vu une dizaine de voitures de police converger dans le secteur durant les arrestations. Selon des voisins, la résidence est habitée depuis environ un an par un couple dont l'homme est barbu et la femme porte la burqa.

Chris McCluskey, porte-parole du ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, a déclaré que le Canada n'est pas à l'abri d'un attentat terroriste et que les autorités canadiennes doivent demeurer «vigilantes».

Le Congrès islamique canadien a exprimé le souhait que les suspects soient traités dans le respect des principes de justice et de présomption d'innocence. Il a aussi invité tous les leaders musulmans du Canada à dénoncer publiquement les groupes islamiques radicaux.

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, c'est la deuxième fois que les autorités policières arrêtent des individus soupçonnés de planifier des attaques au Canada. En juin 2006, la GRC a arrêté 18 individus de la région de Toronto qui complotaient pour faire sauter des camions devant la Bourse de Toronto et l'édifice du SCRS vers 9 h le 11 septembre 2006.

Des 18 personnes arrêtées – 14 adultes et 4 adolescents – 11 ont été reconnues coupables. Le leader du groupe, Zakaria Amara, a été condamné à la prison à vie après avoir plaidé coupable. Les attentats visaient à forcer le Canada à se retirer de l'Afghanistan.

Le contrat d'achat des F-35 regardé à la loupe

Un comité parlementaire se penchera en septembre sur l'obtention du contrat sans appel d'offres

STÉPHANIE MARIN
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Après une pluie de critiques, le contrat de 16 milliards pour l'achat de 65 avions de chasse sera regardé à la loupe par un comité parlementaire dès septembre.

Dès l'annonce du projet du gouvernement, l'opposition a dénoncé le contrat parce qu'il a été accordé sans appel d'offre à l'entreprise américaine Lockheed Martin.

Elle ne souhaite cependant pas faire annuler le contrat.

Mais l'opposition veut que le gouvernement explique pourquoi il n'y a pas eu de soumissions pour cet important contrat militaire alors

qu'il avait initialement assuré qu'un processus d'appel d'offres aurait lieu. Elle souhaite de plus que soit examinée de près la nécessité d'acheter ces avions maintenant et en aussi grand nombre.

C'est pourquoi elle a exigé que le contrat soit étudié en comité.

Le gouvernement ne s'est pas opposé à cette demande hier matin.

Le député conservateur Laurie Hawn, qui siège au comité, se dit heureux de pouvoir expliquer le contrat aux Canadiens, puisqu'il s'agit d'une «très bonne nouvelle».

Selon lui, l'entente avec Lockheed Martin est la meilleure qui pouvait être

obtenue pour les Canadiens. Il a de plus réitéré que les F-35 sont les seuls avions de chasse à pouvoir assurer adéquatement la souveraineté du pays.

Quatre ministres ont été nommés dans la longue liste de témoins suggérés. Il s'agit du ministre de la Défense, Peter MacKay, du ministre de l'Industrie Tony Clement, de la ministre des Travaux publics, Rona Ambrose, et le président du Conseil du Trésor, Stockwell Day.

Menaces à la sécurité

Le Parti libéral et le Nouveau Parti démocratique dénoncent aussi le gouvernement conservateur qui laisse

planer des menaces à la sécurité du Canada pour justifier son achat d'avions militaires.

Le directeur des communications de Stephen Harper, Dimitri Soudas, a publié un communiqué hier matin pour faire savoir que deux avions russes se sont approchés de la frontière aérienne du Canada mardi et qu'ils ont été escortés par des avions canadiens jusqu'à ce qu'ils fassent demi-tour. Le matin même de la réunion du comité, M. Soudas en a profité pour dire que les nouveaux avions F-35 seront eux aussi appelés à faire face «au défi russe dans le Nord».

Quant au Bloc québécois, il veut s'assurer que le Québec

– où l'industrie aéronautique est très présente – aura sa part des retombées économiques de cet achat.

Ce à quoi M. Hawn a prestement répliqué que les entreprises du Québec auront leur part du gâteau si elles démontrent qu'elles sont les meilleures, et non pas uniquement parce qu'elles sont installées dans cette province.

Les 65 chasseurs de l'armée canadienne coûteront 9 milliards mais en tenant compte des coûts d'entretien, la valeur de ce contrat atteint 16 milliards.

La prochaine réunion du comité est prévue pour le 15 septembre.

L'Association médicale canadienne veut bannir les arts martiaux mixtes

LA PRESSE CANADIENNE

NIAGARA FALLS, Ont. — L'Association médicale canadienne veut bannir les combats d'arts martiaux mixtes au Canada.

Les délégués qui ont participé à l'assemblée annuelle de l'AMC, hier, ont voté en faveur d'une résolution qui verra les médecins militer auprès du gouvernement afin que ce

sport ne soit plus autorisé au pays.

Le scrutin a été tenu à la suite d'un houleux débat entre 250 médecins qui participaient à la réunion à Niagara Falls, en Ontario.

Traumatismes graves

Ceux qui veulent bannir les arts martiaux mixtes affirment que les adeptes de ce sport sont à risque de subir

des traumatismes graves à la tête et d'autres blessures qui pourraient avoir des séquelles à long terme.

Selon eux, le but des arts martiaux mixtes est de mettre l'adversaire en état d'incapacité, contrairement à des sports comme le hockey et le ski.

Sept provinces canadiennes sanctionnent présentement les combats d'arts martiaux mixtes.

On Déménage

grande vente de déménagement
à notre succursale de Brossard

20% à 70%

sur tout l'inventaire

les mêmes spéciaux s'appliquent à notre succursale de Laval



fabriqué à Montréal

RAFFINATI

vente

enveloppez-vous dans le luxe

Grande Vente 70% de rebais

27 - 29 Août printemps et été
10h - 18h

ensembles, vêtements sports, pantalons, jupes, T-shirt & blouses imperméables & manteaux d'hiver

tailles 2 à 18
écharpes uniques
bijoux de fantaisie

9200 Meilleur #400 - coin Chabanel
514 327 4477
visa & mastercard acceptées

Meubles et Décor Baccarelli

Les plus beaux meubles classiques européens

vente de **25% à 50%**
Jusqu'au 5 septembre

Lun., mar., mer. et vend. : de 10 h à 18 h,
jeudi : 10 h à 20 h, samedi fermé,
dimanche : 12 h à 17 h

514 288-5225
8260, chemin Devonshire,
Ville Mont-Royal, angle Royalmount

www.meubles-et-decors.com



Premiers à offrir la télé partout.



Bell est la première entreprise au Québec à vous permettre de regarder la télé sur trois écrans. Et avec Bell Mobilité, vous pouvez regarder ce que vous aimez peu importe où que vous soyez. Des plus grandes villes aux plus petits villages, vous pouvez compter sur :

- Le meilleur réseau mobile haute vitesse : le plus vaste et le plus rapide¹
- Les meilleurs téléphones intelligents des plus grandes marques pour écouter la télé, incluant Samsung, Apple, BlackBerry[™], Motorola, HTC et LG
- Du contenu exclusif, comme les matchs des Canadiens et le football de RDS en direct sur votre téléphone intelligent²

Visitez un magasin Bell • 310-BELL • bell.ca

la vie est **Bell**

Offert avec les appareils HSPA/HSPA+ compatibles dans les zones de couverture de Bell Mobilité, là où la technologie le permet. HSPA/HSPA+ n'est pas disponible partout. (1) Basé sur une comparaison de réseaux nationaux. (a) le réseau le plus rapide, d'après des tests de vitesse moyenne en amont et en aval, dans les grands centres urbains à travers le Canada. (b) le réseau le plus vaste, d'après la superficie de la couverture, et Bell le plus haut taux d'appels complétés, d'après des tests montrant le moins de déconnexions d'appels, incluant le moins d'échecs d'accès au réseau, le moins d'appels bloqués et le moins d'appels interrompus dans les grands centres urbains à travers le Canada. (c) tout sur le réseau partagé HSPA/HSPA+ accessible aux clients de Bell vs le réseau HSPA/HSPA+ de Rogers. Exclut la couverture HSPA et GSM/Edge des partenaires en itinérance dans certaines régions du Manitoba et de la Saskatchewan. La vitesse peut varier selon la topographie, les conditions environnementales, le type d'appareil et d'autres facteurs. HSPA+ n'est pas disponible partout. Bell.ca/reseau. (2) L'option LNH peut être ajoutée à un forfait mensuel de Bell Mobilité. Le contenu actualisé la saison 2010-2011. Le contenu est indiqué sous réserve de modifications et des périodes de restriction de diffusion peuvent s'appliquer sans préavis. Le contenu est limité avec certains appareils, lorsque vous utilisez votre téléphone en itinérance ou durant les périodes hors-saison. D'autres conditions s'appliquent; voir bell.ca/mobilite. BlackBerry™ est la propriété de Research In Motion Limited et est une marque déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.

POLITIQUE

Opération Nanook au Nunavut

Harper encourage les soldats

STÉPHANIE LEVITZ
LA PRESSE CANADIENNE

RESOLUTE, Nunavut — Le premier ministre Stephen Harper a pu poursuivre hier son périple arctique, et est finalement arrivé à Resolute, au Nunavut.

M. Harper avait été contraint par les intempéries à passer la journée de mardi dans une pourvoirie rustique du Manitoba.

Resolute est une des villes les plus nordiques du Canada. Le premier ministre s'y est rendu pour encourager les soldats qui participent à l'opéra-

bombardiers russes qui s'étaient approchés à une cinquantaine de kilomètres de l'espace aérien du Canada — un événement courant.

M. Harper a quand même profité de cet incident pour souligner la pertinence de l'achat par son gouvernement, au coût de 16 milliards, de 65 nouveaux chasseurs furtifs F-35.

Opération Nanook

Quelque 900 soldats canadiens participent à l'opération Nanook. Ils sont accompagnés de 600 soldats de la marine et de la Garde côtière amé-



C'est debout sur un iceberg que le premier ministre Stephen Harper s'est entretenu avec le chef d'état-major des Forces armées canadiennes, Walter Natynczyk (au centre), hier dans la baie d'Allen, près de Resolute au Nunavut.

PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

« Avec des aéronefs étrangers volant près de notre espace aérien, des navires circulant dans les eaux nordiques et les yeux du monde braqués sur nous, nous devons demeurer vigilants. » — Stephen Harper

tion Nanook. Ces manœuvres annuelles se déroulent dans l'Extrême-Arctique, dans le but d'affirmer la souveraineté et une présence canadiennes dans la région.

M. Harper a indiqué par voie de communiqué qu'au fur et à mesure que croît l'importance stratégique de l'Arctique canadien, l'opération Nanook est plus précieuse que jamais.

Le premier ministre est arrivé dans la région quelques heures seulement après que deux avions de chasse canadiens eurent été dépêchés pour intercepter deux

ricaines, et pour la première fois de membres de la marine militaire danoise.

« D'un point de vue logistique, lancer une opération dans le Nord est plus difficile que le faire en Afghanistan, parce que vous êtes vraiment éloigné de tous les services », a déclaré le chef d'état-major des Forces armées canadiennes Walter Natynczyk, qui était sur place pour la visite du premier ministre.

Alors que des soldats des trois pays travaillent côte à côte, leurs gouvernements se sont engagés dans un autre

type de travail autour de tables de conférence — négocier qui possède quoi dans des eaux arctiques de plus en plus convoitées.

Une partie de l'opération, déclare le général Natynczyk, consiste à montrer à quel point le Canada a bien les choses en main. « Nous faisons la démonstration de notre capacité

d'exercer notre souveraineté sur notre propre nation », a-t-il dit.

Le gouvernement Harper a promis d'accroître cette capacité de façon significative, en ajoutant de nouveaux bateaux de patrouille et un brise-glace pour aider aux opérations nordiques. « Nous vivons à une époque d'intérêt étranger renouvelé pour l'Arctique

canadien », a lancé M. Harper à quelques centaines de personnes rassemblées dans un hangar d'avions.

« Avec des aéronefs étrangers volant près de notre espace aérien, des navires circulant dans les eaux nordiques et les yeux du monde braqués sur nous, nous devons demeurer vigilants. »

TESTÉ. ÉPROUVÉ.

★★★★★ « C'était le sac idéal pour mon aîné : grande capacité, sans être trop gros. Deux ans plus tard, il est encore en parfait état et c'est maintenant au tour du petit frère d'en profiter. »
— Josée, membre de MEC



Sac à dos Dome pour enfants de MEC

Randonnée, camping, vélo, ski, canot et kayak
Montréal, Longueuil, Québec | mec.ca

MOUNTAIN
EQUIPMENT
CO-OP
LA COOPÉRATIVE DE PLEIN AIR™

Canadien condamné pour avoir vendu de faux médicaments contre le cancer

PHOENIX — Un Canadien a été condamné à près de trois ans de prison, hier aux États-Unis, pour avoir vendu de faux médicaments contre le cancer sur l'internet. Les procureurs fédéraux ont déclaré, à Phoenix, que Hazim Gaber, 22 ans, d'Edmonton, s'est vu imposer une peine de 33 mois de prison. Il devra payer une amende de 75 000\$US et près de 54 000\$US de dédommage-

ment. Gaber avait plaidé coupable aux cinq chefs de fraude en mai. Il avait été inculpé en juin 2009, arrêté un mois plus tard en Allemagne et extradé aux États-Unis. Le jeune homme avait mis en ligne des sites web, qu'il avait utilisés pour vendre un faux médicament expérimental contre le cancer à au moins 68 patients aux États-Unis, au Canada et en Europe en 2007.

— Associated Press

LIQUIDATION
PIANOS

JUSQU'À 30 %
SUR NOTRE INVENTAIRE SÉLECTIONNÉ

PRIX
JAMAIS VUS!
3 LEÇONS
GRATUITES!!!
(à l'achat d'un piano)

Ouvert le jeudi soir
jusqu'à 22h



PIANOS PRESTIGE

6078, rue Sherbrooke Ouest 514 482-5304 www.pianosprestige.ca
Lundi au vendredi de 10 h à 18 h, samedi de 10 h à 17 h
LE SOLDE SE TERMINE LE 31 AOÛT



Fontaine
Meubles Décor

www.meublesfontaine.com

9780, Sherbrooke Est, Montréal | 514 352-3913

Les fêtes du Canada au Québec

Les conservateurs ferment le robinet

EXCLUSIF

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement Harper a définitivement mis fin à l'orgie des dépenses qui avaient lieu au Québec depuis près d'une décennie pour y souligner la fête du Canada, le 1^{er} juillet.

Un examen des dépenses qu'a engagées Ottawa cette année dans les célébrations du 1^{er} juillet démontre que le Québec a obtenu sa juste part, rien de plus. Il a en effet obtenu 1,6 million de dollars, soit environ 25 % du budget total de 6,674 millions, ce qui représente l'équivalent de son poids démographique dans la fédération canadienne.

On est donc loin des 3,2 millions de dollars dépensés au Québec par le ministère du Patrimoine en 2009.

La Presse a obtenu la ventilation des sommes qu'a versées le gouvernement Harper pour financer des activités liées à la fête du 1^{er} juillet dans chacune des provinces à la suite d'une demande d'accès à l'information.

Conséquence de la révision des dépenses ordonnée par le ministre du Patrimoine, James Moore, l'hiver dernier, l'Ontario, qui n'avait obtenu que 100 000 \$ en 2009, a vu sa part du gâteau grossir à 2 millions de dollars cette année. L'Alberta a pour sa part reçu 567 000 \$ au lieu des maigres 50 000 \$ reçus en 2009.

Révélation de La Presse

M. Moore avait demandé cette révision après que La Presse eut signalé que le Québec continuait d'être inondé d'argent pour la fête du Canada. Ces révélations avaient soulevé l'ire du Bloc québécois, qui avait réclamé que l'on mette fin à cet exercice de « propagande » au Québec.

« Le gouvernement a redressé un déséquilibre dans la distribution régionale des fonds du programme Le Canada en fête qui faisait en sorte que le Québec recevait un montant disproportionné. Des changements ont été apportés à la répartition régionale des fonds pour assurer un meilleur équilibre, fondé sur la population et la demande », peut-on lire dans des notes d'information rédigées à l'intention du ministre Moore, datées du 10 juin 2010.

En 2005, le gouvernement libéral de Paul Martin avait réduit le budget total des comités des célébrations du Canada de 4,9 à 3,7 millions, et les sommes attribuées au Québec étaient passées de 4,5 à 3,2 millions, ce qui lui conservait la part du lion.

Dimitri Soudas, le directeur des communications de Stephen Harper,



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

Bon an, mal an, le Québec obtenait jusqu'à 75% du budget total des fêtes du Canada. En 2010, les conservateurs ont rétabli un système proportionnel à la population pour la distribution des fonds du programme Le Canada en fête.

a affirmé que le gouvernement avait tenu sa promesse de répartir de manière plus équitable les fonds destinés à la fête du Canada.

La nouvelle formule de répartition des fonds, qui tient compte de la population de chaque province, est permanente, a-t-il précisé.

« Les Québécois sont fiers d'être canadiens. Ils célèbrent la fête du Canada sans avoir besoin des méthodes des libéraux, qui tentaient toujours d'acheter le sentiment d'appartenance des Québécois au Canada. La fierté de faire partie d'un pays ne peut pas être achetée comme l'ont essayé les libéraux avec le programme de commandes, entre autres choses », a dit M. Soudas.

La critique bloquiste en matière de patrimoine, Carole Lavallée, s'est dite satisfaite de ce « retour à la normalité » : « C'est un juste retour à la normalité et à l'équilibre. C'est une demande que faisait le Bloc depuis longtemps. Nous l'avons obtenue. »

— Avec William Leclerc

BUDGET 2010 DE LA FÊTE DU CANADA

Terre-Neuve: 221 360 \$
Île-du-Prince-Édouard: 98 335 \$
Nouvelle-Écosse: 263 552 \$
Nouveau-Brunswick: 256 670 \$
Québec: 1 601 885 \$
Ontario: 2 002 356 \$
Manitoba: 288 305 \$

Saskatchewan: 290 112 \$
Alberta: 567 334 \$
Colombie-Britannique: 834 315 \$
Territoire du Nord-Ouest: 83 432 \$
Nunavut: 83 432 \$
Yukon: 83 432 \$
Total: 6 674 520 \$

PROJET CITÉ NATURE

Harel raillée de toutes parts

MARTIN CROTEAU

Louise Harel tient un double discours en acquérant un appartement dans un projet immobilier qu'elle a critiqué en campagne électorale, a dénoncé l'administration Tremblay, hier. Les adversaires de Cité Nature, eux, sont déçus de sa décision.

« M^{me} Harel pense que c'est un projet assez beau et intéressant pour y habiter, a raillé le responsable de l'habitation au comité exécutif, Michael Applebaum. Il sera intéressant de la voir sortir de son unité et aller rejoindre les adversaires du projet. »

La Presse a révélé hier que la chef de l'opposition avait versé avec son conjoint un dépôt en vue d'acquiescer un appartement dans la deuxième phase de Cité Nature, qui doit être prête en 2012. Or, son parti a critiqué plusieurs aspects de ce vaste complexe érigé près du Village olympique.

Vision Montréal ne s'est pas engagé à faire annuler le projet lors de la dernière campagne électorale, car le promoteur El-Ad avait déjà obtenu le feu vert des autorités municipales. Le parti a toutefois critiqué l'administration Tremblay pour avoir refusé d'organiser une consultation publique. Il a aussi dénoncé le fait que le projet ne prévoit pas de logements abordables pour les familles.

L'un des critiques les plus féroces de Cité Nature est Jacques Dagenais, vice-président du Collectif pour la préservation du patrimoine olympique. Joint hier, il n'a pas caché sa colère face à la décision de M^{me} Harel.

M. Dagenais affirme que la chef de Vision Montréal l'a invité à porter les couleurs de son parti aux dernières élections, ce qu'il a finalement décliné. « J'ai beaucoup discuté de ce dossier avec M^{me} Harel. S'il y a quelqu'un qui est déçu, c'est moi. »

Selon Michael Applebaum, M^{me} Harel savait très bien que le promoteur avait reçu l'autorisation d'ériger le complexe en août 2009, juste avant le début de la campagne électorale. Il l'accuse d'avoir critiqué Cité Nature

pendant les élections pour séduire les adversaires du projet, tout en sachant qu'il lui serait impossible de le changer.

Il y voit la preuve que la leader de Vision Montréal « parle pour parler ».

Louise Harel rétorque qu'elle n'a jamais promis de stopper le projet, contrairement à Projet Montréal, dont le chef, Richard Bergeron, est aujourd'hui responsable de l'urbanisme au comité exécutif.

« On n'a jamais pris l'engagement électoraliste d'un moratoire, a-t-elle affirmé. L'engagement qu'on a pris, c'est d'être conséquents en matière d'inclusion et de mixité. »

Elle a d'ailleurs réitéré qu'elle exigera le remboursement de son dépôt si la deuxième phase de Cité Nature n'est pas modifiée afin d'y aménager plus de logements abordables pour les familles.

Il reste que la décision de M^{me} Harel d'habiter Cité Nature suscite un certain malaise dans ses troupes. « Est-ce que j'aurais préféré qu'elle achète ailleurs? Oui, a convenu la conseillère de Vision Montréal dans Marie-Victorin, Éline Ayotte. Cela dit, où elle décide d'habiter, ça ne regarde qu'elle. »

M^{me} Ayotte et le maire de Rosemont-La Petite-Patrie, François Croteau, estiment que la décision de M^{me} Harel n'aura aucun effet sur la lutte qu'ils mènent pour que les prochaines phases du complexe répondent à leurs objections.

« Ça ne change absolument rien aux démarches que nous avons entreprises après notre élection », a indiqué M. Croteau, le porte-couleurs de Vision Montréal, qui a délogé André Lavallée comme maire de Rosemont-La Petite-Patrie l'an dernier.

Il souligne que le conseil d'arrondissement a déjà voté pour une motion qui réclame une consultation publique sur la deuxième phase du projet, une demande que le comité exécutif a rejetée. M. Croteau compte aussi rencontrer le promoteur de Cité Nature afin de le convaincre de prévoir plus d'unités abordables pour les familles.

ÉTAPE 1:

Retirez la carte de votre portefeuille.

5412 7512 3412 3456

MasterCard

mastercard.ca/reperezpaypass

ACTUALITÉS

EN BREF

Migneault: deux chefs d'accusation de plus

Deux nouvelles accusations se sont ajoutées, hier, contre Jean-Yves Migneault, soupçonné d'avoir agressé sexuellement une femme qu'il avait séquestrée dans le stationnement d'une épicerie du quartier Villeray, en avril dernier. L'homme de 56 ans, qui est présentement incarcéré, aurait téléphoné à son ex-conjointe à deux reprises, les 15 et 16 août. Le tribunal lui avait ordonné de ne pas prendre contact avec elle. Le jour de l'enlèvement devant le supermarché, il s'en serait également pris à cette ex-

conjointe. L'homme au lourd passé criminel faisait déjà face à 12 accusations, dont séquestration, agression sexuelle, menaces de mort, enlèvement, vol qualifié, extorsion, voie de fait et utilisation de fausses armes à feu. Il sera de retour devant le tribunal le 20 septembre prochain pour enregistrer son plaidoyer de culpabilité.
- Daphné Cameron

Michel Robitaille, délégué général du Québec à Paris

Le diplomate et fonctionnaire Michel Robitaille sera le prochain délégué général du Québec à Paris. Jean Charest a annoncé sa nomination, hier. Il sera également le représentant du premier ministre à

l'Organisation internationale de la francophonie. Il succède à Wilfrid-Guy Licari. Depuis deux ans, Michel Robitaille occupait le poste de président-directeur général du Centre de la francophonie des Amériques. Il a également occupé les fonctions de délégué général du Québec à New York, de 2002 à 2007, et de directeur général du Bureau des missions au ministère des Relations internationales, de 1999 à 2002.
- Daphné Cameron

Une mère accusée d'inceste en liberté

Une mère de 36 ans accusée d'inceste, d'agression sexuelle et de complicité dans des gestes sexuels, qui auraient été commis par le père de la victime, a obtenu une mise en liberté

provisoire hier en attendant son procès. Les gestes reprochés se seraient déroulés entre le 1^{er} janvier 2007 et le 21 avril 2010. La présumée victime est une fille qui avait entre 10 et 13 ans au moment des événements. La mère est accusée d'attouchements sexuels par complicité, de négligence criminelle ayant causé des lésions, d'immoralité sexuelle rendant la maison impropre à la présence de l'enfant et de manquement à son devoir de fournir les choses nécessaires à une personne de moins de 16 ans. Des cautions de 6000\$ et des garanties selon lesquelles la femme ne sera pas en contact avec des enfants lui ont permis de recouvrer la liberté. Le père fait face à des accusations d'inceste et de contacts sexuels et restera en détention d'ici son procès.
- La Presse Canadienne

Toit du Stade: l'appel d'offres vicié?

L'une des entreprises en lice pour le remplacement du toit du Stade olympique soutient que le processus d'appel d'offres est vicié et qu'il favorise nettement la firme SNC-Lavalin. François Delaney s'appête à déposer, demain, sa proposition d'un toit amovible, en partenariat avec la firme québécoise Dessau et une compagnie de construction ontarienne, Ellis Don, qui a construit le Skydome à Toronto. Mais selon M. Delaney, les exigences comprises dans l'appel de propositions de la Régie des installations olympiques (RIO) sont maintenant calquées sur le concept de toit fixe et rigide de SNC-Lavalin, ce que nie la RIO.
- La Presse Canadienne

Pas besoin d'être riche pour épargner mais si vous épargnez, vous pourriez devenir riche.

En réalité, c'est avec le temps que vous pourrez mesurer les avantages liés à l'épargne, après avoir accumulé et fait fructifier votre argent. Cela peut vous sembler long, mais en commençant à épargner dès maintenant, vous vous rapprocherez vite d'un avenir plus riche.

À la Banque Scotia, nous cherchons des solutions pour vous aider à épargner en toute facilité. En rencontrant un conseiller *Scotia*^{MD}, vous obtiendrez un plan qui repose sur ces trois principes de base :

ÉPARGNEZ automatiquement, ça marche.

INVESTISSEZ pour votre avenir, car personne ne le fera pour vous.

EMPRUNTEZ pour pouvoir, pas pour devoir.

Sans vous en rendre compte, vous pourriez épargner des milliers de dollars chaque année. Et ça, ça pourrait faire une réelle différence pour votre avenir.

Passez à une succursale Scotia et *Que l'épargne commence!*^{MC}

quelepargnecommence.com



Vous êtes plus riche
que vous le croyez.^{MD}

 **Banque Scotia**^{MD}

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

Un contremaître accusé de corruption

EXCLUSIF

MARTIN CROTEAU

Arrêté au mois de mai par l'escouade Marteau, un contremaître de l'arrondissement de Saint-Léonard fait face à des accusations de corruption, de fraude et d'abus de confiance. Jean Lisella a été pris en flagrant délit lorsqu'il a accepté de l'argent d'un agent double.

Selon des documents produits en cour, M. Lisella, 48 ans, a accepté « une récompense, un avantage ou un bénéfice, en considération d'une collaboration, d'une aide, d'un exercice d'influence, d'un acte ou d'une omission concernant la conclusion d'affaires avec le gouvernement » – en l'occurrence la mairie de Saint-Léonard.

Il aurait négocié avec Alain Bélanger, propriétaire d'une entreprise d'entretien paysa-

ger de Laval qui a raflé trois contrats totalisant près de 500 000\$ pour la tonte de pelouse autour des bâtiments municipaux, des parcs et des terre-pleins de Saint-Léonard entre 2007 et 2009.

L'arrondissement n'a pas retenu les services de cette firme en 2010. La tonte du

obtenu par Entretien Alain Bélanger en 2009.

Les documents révèlent aussi que M. Lisella a été pris la main dans le sac lorsqu'il a accepté une somme d'argent d'un agent double de la Sûreté du Québec.

Le contremaître a été arrêté le 5 mai lors d'une

mois de juillet pour faire face à des accusations de fraude, d'abus de confiance et de corruption. Il retournera en cour au mois d'octobre.

L'arrestation du contremaître a surpris l'administration municipale. M. Lisella n'était pas « dans le radar » des vérificateurs internes, avait indiqué le directeur des relations professionnelles de la Ville de Montréal Jean-Yves Hinse, après l'opération policière.

Il est resté au service de l'arrondissement dans un premier temps, mais, après l'avoir questionné, la Ville a décidé de le suspendre sans solde le 20 mai. Pour l'heure, M. Lisella est toujours suspendu.

« Il n'est pas coupable jusqu'à preuve du contraire, a expliqué Jean-Yves Hinse. À la fin du procès, s'il est reconnu coupable ou s'il plaide coupable, c'est clair pour nous que c'est la fin de son emploi. »

Jean Lisella n'a pas rappelé *La Presse* hier.

Il n'a pas non plus été possible de joindre l'homme d'affaires Alain Bélanger, dont l'entreprise ne figure pas dans les bottins téléphoniques.

Cet entrepreneur est bien connu de la Ville de Laval, qui lui avait confié un contrat de 228 000\$ en trois ans pour l'entretien paysager du secteur nord-est de la municipalité. La Ville a résilié le contrat au bout d'un an, au mois de mai, parce que l'entrepreneur n'avait pas respecté ses engagements.

La Ville de Laval a depuis mandaté son service du contentieux pour récupérer près de 27 000\$.

« C'est un entrepreneur à problème », a résumé le porte-parole de la Ville, Marc Laforge.

« Il n'est pas coupable jusqu'à preuve du contraire. À la fin du procès, s'il est reconnu coupable ou s'il plaide coupable, c'est clair que pour nous, c'est la fin de son emploi. » — Jean-Yves Hinse, directeur des relations professionnelles de la Ville de Montréal

gazon est maintenant assurée par Entreprises Tony Di Feo, qui a décroché au terme d'un appel d'offres un contrat de 111 514,88\$. C'est 45 000\$ de moins que le dernier contrat

perquisition menée à la mairie de Saint-Léonard et au garage municipal situé tout près. La SQ l'a relâché après son interrogatoire. Il s'est présenté en cour au début du

La conseillère financière Carole Morinville en faillite

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Faire l'épicerie d'une cliente malade. Imiter une signature. Tirer avantage de la crise économique pour demander plus d'argent. Rien n'arrêtait la conseillère financière Carole Morinville pour soutirer de l'argent à ses clients, selon trois de ses présumées victimes qui ont témoigné en cour hier.

Soupçonnée par l'Autorité des marchés financiers d'avoir orchestré une fraude à la Ponzi de 1,5 million de dollars, Carole Morinville a été mise en faillite à la demande de sept de ses présumées victimes, hier, au palais de justice de Montréal. Carole Morinville, qui brillait par son absence à l'audience, ne s'est pas opposée à sa mise en faillite.

« Quand j'étais malade, elle m'aidait et faisait mon épicerie. Je la considérais comme une amie. Je me sens trahie. »

— Marie-Noëlle Déry, une des présumées victimes de Carole Morinville

Marie-Noëlle Déry, l'une des ex-clientes qui ont demandé la faillite, aurait perdu 102 000\$ dans cette fraude. Son premier chèque de 13 000\$ a été déposé à la Financière Manuvie, mais les neuf autres chèques totalisant 102 000\$ ont été faits au nom de la société à numéro de Carole Morinville. « C'est elle qui écrivait les chèques et je les signais, a dit Marie-Noëlle Déry, une veuve de 68 ans. Elle m'a toujours dit qu'il

fallait nourrir Manuvie pour avoir ma pension. »

Selon Marie-Noëlle Déry, Carole Morinville était très au courant de ses rentrées d'argent. « Elle me disait qu'il ne fallait pas que l'argent reste dans mon compte de banque, que ça devait aller à Manuvie », dit-elle. Pour inspirer confiance à sa cliente, Carole Morinville allait jusqu'à faire ses courses. « Quand j'étais malade, elle m'aidait et faisait mon épicerie. Je la considérais comme une amie. Je me sens trahie », a dit M^{me} Déry à sa sortie de la salle d'audience.

Une autre victime, Dominique Lagacé, a déclaré que Carole Morinville avait imité sa signature pour tenter de retirer des fonds déposés à Manuvie. Le stratagème n'a pas fonctionné comme prévu: le remboursement a été envoyé directement à M^{me} Lagacé, plutôt surprise de recevoir un chèque de 26 900\$. « M^{me} Morinville m'a dit que c'était une erreur de Manuvie et que je devais lui refaire un chèque de 20 000\$, a-t-elle témoigné.

La troisième victime, Anne Beaulieu, a dit au tribunal que Carole Morinville avait utilisé la crise économique comme prétexte pour lui demander d'investir une somme supplémentaire de 30 000\$. Ne voyant pas de différence sur ses relevés de placement, Anne Beaulieu a posé des questions. « M^{me} Morinville m'a dit de ne pas m'inquiéter que le marché fluctuait », dit M^{me} Beaulieu, qui a aussi perdu 125 000\$ provenant de la vente d'un chalet au lac Brome. « Je voulais quelque chose de sécuritaire pour profiter de ma retraite. Elle m'a répondu: "J'ai un écureuil sur ma

carte professionnelle, je prends soin de mes clients, sois sans crainte." »

Selon l'enquête de l'Autorité des marchés financiers, Carole Morinville aurait spolié 27 personnes, dont l'actrice Karine Vanasse, qui la poursuit pour 125 000\$. Ce recours risque toutefois d'être suspendu par la déclaration de faillite. Le cas échéant, Karine Vanasse se retrouvera dans la même situation que les autres créanciers.

Le syndic de faillite nommé par la Cour supérieure, Noubar Boyadjian, consultera sous peu les livres comptables de Carole Morinville et de son entreprise, Agence Carole Morinville. L'AMF a gelé ses comptes bancaires au début du mois. Deux des trois comptes ont un solde négatif et le troisième contient 1070,34\$. « Le syndic peut

annuler des transactions réalisées par Carole Morinville », dit M^e Neil Stein, l'avocat de Marie-Noëlle Déry.

L'AMF a aussi annulé la vente de l'appartement du mari de Carole Morinville, Robert Diano. Le 7 juillet dernier, M^{me} Morinville a cédé sa part de l'appartement à son mari, en échange de quoi ce dernier se chargeait de l'hypothèque de 542 720\$. M. Diano a accepté une offre d'achat de 755 000\$ le 20 juillet, mais l'AMF a bloqué la transaction. « À notre connaissance, M^{me} Morinville et ses proches auraient aussi des intérêts dans deux autres appartements », dit Me Neil Stein.

Aucune accusation criminelle ou pénale n'a été portée contre Carole Morinville. Son avocat, M^e Lorne Marchand, n'a pas rappelé *La Presse*.

ÉTAPE 2:

Repérez le logo PayPass.



mastercard.ca/reperezpaypass

VIEUX-QUÉBEC
Spécial Musée / Couette et Café

à partir de **169\$**

2 billets gratuits
Musée de la civilisation
2 déjeuners
et stationnement inclus
du 30 août au 13 septembre 2010

LE PORT-ROYAL
hôtel & suites

1.866.417.2777
www.leportroyal.com

VACANCES VOYAGE

CE SAMEDI | NORVÈGE, COMME UN RÊVE

Tous les samedis dans **LA PRESSE**



GRANDE OUVERTURE!

PLACE VILLE MARIE

jeudi le 26 août

Les portes s'ouvrent à 9 h 30

La course/marche "Une lueur d'espoir" de 2,5 et 5km
au profit du 'Le Phare, enfants et familles' débutera à 18 h 30



Rencontrez John Stanton

John Stanton sait comment faire bouger les gens. À titre de fondateur et président du Coin des Coureurs, le plus grand détaillant spécialisé pour les coureurs et les marcheuses en Amérique du Nord, il a inspiré la population à travers le pays à développer des modes de vie plus sains, un pas à la fois. Il a été nommé, très récemment, à l'Ordre du Canada. John fera la dédicace de livres et se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions sur la course et la marche, lors de la grande ouverture.

VENTE À TOUT CASSER! Place Ville Marie seulement*



saucony®

3999\$*

PROGRID GUIDE 2
Hommes et Femmes



STABILITÉ



asics®

7999\$*

GEL-NOOSA TRI 4
Hommes et Femmes



STABILITÉ

Toutes les chaussures/produits pas nécessairement tel qu'affichés. Prix en vigueur jusqu'au 5 septembre 2010.
Vente spéciale seulement en boutique. Certains modèles seront disponibles en couleurs différentes.
Le choix des pointures peut être limité. Ventes fermes.

CÉLÉBRONS LES POSSIBILITÉS

Marchez, courez, apprenez et soyez inspiré à vous diriger vers
une vie plus saine qui vous apportera plus de plaisir

6999\$

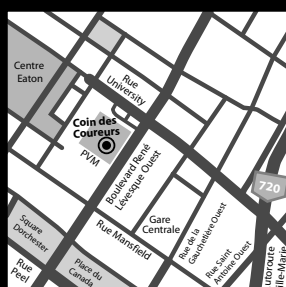
"Le tout débute par ces premiers pas de base et devient très rapidement l'aventure d'une vie."
— John Stanton



PROGRAMMES D'ENTRAÎNEMENT

MARCHER	LE 21 SEPT	
PROGRAMME DE MARCHÉ 10KM	LE 21 SEPT	
PROGRAMME DE MARCHÉ 5KM	LE 21 SEPT	
CLINIQUE DE COURSE 10KM	LE 21 SEPT	
CLINIQUE DE COURSE 5KM	LE 27 SEPT	
APPRENDRE À COURIR	LE 27 SEPT	
FEMMES SEULEMENT	LE 1 OCT	
DEMI-MARATHON	LE 28 OCT	

Venez et participez à nos pratiques de course et de marche, chaque semaine - elles sont gratuites!
Elles se déroulent les mercredis soirs à 18 h et les dimanches matins à 8 h 30, tous les niveaux de compétences sont les bienvenus!



Coin des Coureurs de Place Ville Marie
Galerie des boutiques, 1 Place Ville Marie
Montréal, QC | H3B 3Y1
Tél: (514) 871-8199
pvm@coindescoureurs.com

Pour plus de renseignements et de mises à jour, veuillez visiter
www.coindescoureurs.com

ACTUALITÉS

GAZ DE SCHISTE

1435 infractions environnementales en Pennsylvanie

CHARLES CÔTÉ

L'industrie du gaz de schiste a violé plus de 1400 fois la réglementation environnementale en Pennsylvanie entre janvier 2008 et juin 2010, selon une compilation inédite d'un groupe local voué à la conservation.

Le rapport, dévoilé au début du mois, a suscité de nouveaux appels au resserrement de la surveillance de l'industrie en Pennsylvanie, qui vit un boom gazier depuis environ cinq ans.

Selon la Pennsylvania Land Trust Association, qui a compilé les données officielles, 1435 infractions ont été enregistrées en deux ans et demi lors de forages. Une quarantaine d'entreprises font des forages gaziers en Pennsylvanie, dont la firme Talisman, de l'Alberta, qui est aussi active au Québec. Cette dernière a commis 65 infractions lors de 121 forages.

Des 1435 infractions, 953 ont eu un impact sur l'environnement ou ont constitué une menace, selon l'association. Les autres sont de nature administrative (par exemple, avoir omis d'afficher le permis de forage de façon visible).

Dans 277 cas, les plans de lutte contre l'érosion étaient inadéquats ou mal mis en œuvre. Dans 268 cas, les bassins de rétention des eaux usées étaient mal construits. Dans 154 cas, il y a eu des rejets de résidus industriels dans l'environnement.

Des 1435 infractions, 953 ont eu un impact sur l'environnement ou ont constitué une menace, selon l'association.

L'association recense aussi 100 manquements aux règles de protection des ruisseaux et 67 violations des mesures de prévention de la pollution.

Selon les données compilées par l'organisme et consultées par *La Presse*, la firme Talisman Energy USA a commis 10 infractions relatives au rejet de résidus industriels, 11 relatives à l'étanchéité à des bassins d'eaux usées, deux pour des bassins trop pleins et deux pour des problèmes d'érosion.

«Nous prenons le temps de tirer des leçons de chacune de ces infractions, a affirmé à *La Presse* Phoebe Buckland, porte-parole de Talisman. Quand il y a une infraction, nous agissons immédiatement.»

L'entreprise, qui a fait deux forages à Lotbinière, affirme qu'elle n'a commis aucune infraction au Québec.

«Le ministère de l'Environnement a visité certaines de nos installations au

Québec, affirme Vincent Perron, porte-parole de Talisman au Québec. Les responsables de la Faune ont surveillé nos prélèvements d'eau, et la Commission de protection du territoire agricole a vérifié la conformité de nos activités. Aucune infraction n'a été constatée.»

En Pennsylvanie, d'autres violations sont moins fréquentes, mais potentiellement plus dangereuses.

On a recensé 16 défauts dans l'obturateur anti-éruption (*blowout preventer*). C'est ce type de lacune qui a causé une éruption dans un puits près de Pittsburgh en juin dernier. La fuite a été colmatée 16 heures plus tard, après que des millions de litres d'eau contaminée eurent été déversés dans l'environnement.

Il y a eu 10 cas de blindage défectueux du puits, ce qui peut causer une contamination des nappes d'eau souterraines.

C'est en Pennsylvanie que sont apparus les cas les plus patents de contamination d'eau potable liés à l'exploitation du gaz de schiste. Une douzaine de puits d'eau potable ont été condamnés dans la région de Dimock. Après enquête, les autorités ont conclu que des défauts dans le blindage des puits de la société texane Cabot Oil & Gas avaient causé la contamination de l'eau.

Selon la compilation de la Pennsylvania Land Trust Association, Cabot a commis 94 infractions aux 60 puits qu'elle a forés pendant la période examinée.

Réglementation

Le rapport a provoqué de nouveaux appels à un resserrement de la réglementation, selon la presse locale. La formation rocheuse appelée shale de Marcellus, semblable au shale d'Utica que l'on trouve au Québec, a attiré de nombreuses entreprises en Pennsylvanie. Elles y font chaque année des centaines de nouveaux forages.

L'industrie aurait créé environ 57 000 emplois dans cet État. Il y a plus de 100 000 puits de pétrole ou de gaz en Pennsylvanie, qui est le berceau de l'industrie pétrolière aux États-Unis.

Selon le *Pittsburgh Post-Gazette*, un projet de loi présenté en Pennsylvanie propose de rendre obligatoire l'inspection des puits d'eau potable avant et après les forages.

On suggère aussi d'interdire tout forage gazier à moins de 300 m d'un puits d'eau potable.

Il y aurait des mesures supplémentaires de protection pour toute source d'eau potable située à moins d'un demi-mille (environ 800 mètres) d'un puits de gaz.

Le projet de loi obligerait aussi la divulgation complète des produits chimiques employés lors des forages.

GAZ DE SCHISTE

Les infractions environnementales des 10 plus importants acteurs en Pennsylvanie (janvier 2008-juillet 2009)

Entreprise	Nombre de puits forés	Nombre d'infractions	Infractions par puits
East Resources Inc	140	138	0,99
Chesapeake Appalachia LLC	153	118	0,77
Chief Oil & Gas LLC	45	109	2,42
Cabot Oil & Gas Corp	60	94	1,57
Talisman Energy USA Inc	121	65	0,54
EOG Resources Inc	45	51	1,13
Atlas Resources LLC	147	48	0,33
Range Resources Appalachia	83	35	0,42
Anadarko E&P Co LP	91	10	0,11
Phillips Exploration	125	7	0,06
TOTAL	1010	675	0,67

Source: Pennsylvania Land Trust Association

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2010-08-25

1 25 000 \$ 487384
2 50 000 \$ 035883
3 100 000 \$ 423920
décomposables

Numéros «Télé» 029928 455227 421942 Numéro boni 17
non décomposables

5 lots « 500\$ + TV »* (non décomposables)
333A967 375A124
666A COUNTRY 572A924 621A571 928A472

*Si «VOTRE NUMÉRO PRÉTIRAGES» correspond à l'un des numéros tirés lors d'un des 3 pré-tirages, vous devez réclamer votre lot au plus tard le 18 septembre 2010 à 16h30 aux bureaux de Loto-Québec pour participer au tirage télé.

649 05 08 20 15 01 18 22 45
26 31 36 compl. 49 23 27 46 compl.

Quotidien 3 348 01 05 14 18 26 28 30 31 35 37 13 23
4 8950 38 39 40 41 46 56 57 60 65 67 28 36 41

Banco Triplex

Astro Jour - Mois - Année - Signe Extra 0873426
16 NOVEMBRE 18 BÉLIER

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Chili Dans l'ombre des mineurs

32 Mapuches font la grève de la faim

Au Chili, le président Sebastian Piñera fait tout ce qui est « humainement possible » pour sauver les 33 mineurs bloqués sous terre depuis 21 jours. Pas un mot, en revanche, sur les 32 détenus autochtones mapuches en grève de la faim depuis 45 jours.

CLAIRE MARTIN
COLLABORATION SPÉCIALE

SANTIAGO — « Comme maman, je suis extrêmement préoccupée, explique Gladys Huenuman, dont le fils fait partie des grévistes de la faim de la prison de Lebu, petite ville à 650 km au sud de Santiago. « Mais comme porte-parole des grévistes, je soutiens leur lutte! Ils iront jusqu'au bout s'il le faut! »

Après 45 jours de grève de la faim, les 32 autochtones mapuches en détention provisoire ont perdu en moyenne 12 kilos. « Ils souffrent de

Une situation critique dont pratiquement personne ne parle au Chili. Les grévistes ne réclament pourtant pas leur libération, mais bien une justice impartiale.

« Lamentablement, ce pays qui parle d'égalité ment, insiste Gladys, qui a vu son fils arrêté par les forces spéciales de police il y a 14 mois. Il existe une persécution politique et raciste de la justice chilienne à l'égard des Mapuches, afin de mettre derrière les barreaux les dirigeants de notre peuple. »

Réprimés par l'État

Les Mapuches sont un peuple préhispanique du sud du Chili, qui vit de la terre. Ils comptent pour environ 10 % de la population chilienne, ce qui en fait la première minorité autochtone du pays. La plupart d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté.

Une minorité a choisi de récupérer ses terres ancestrales par la force. Un mouvement violemment « réprimé » et « criminalisé » par l'État. Des mots qui réapparaissent systématiquement dans les rapports de la Commission des droits de l'homme de l'ONU.

« Lamentablement, ce pays qui parle d'égalité ment. Il existe une persécution politique et raciste de la justice chilienne à l'égard des Mapuches, afin de mettre derrière les barreaux les dirigeants de notre peuple. » — Gladys Huenuman, dont le fils fait partie des grévistes de la faim

crampes, de vomissements, d'évanouissements, de pertes d'équilibre », explique Eric Millan, pour sa part porte-parole des Mapuches de la ville de Concepcion, la deuxième ville du pays.

« Si les Mapuches en arrivent à cet extrême, souligne Fernando Lira, président de l'association de défense des droits de l'homme Liberar, c'est parce que toutes les autres portes se sont fermées. »



PHOTO JOSE LUIS SAAVEDRA, REUTERS

Après 45 jours de grève de la faim, les 32 autochtones mapuches en détention provisoire ont perdu en moyenne 12 kilos et souffrent de crampes, de vomissements, d'évanouissements et de pertes d'équilibre.

« Deux lois sont appliquées contre eux; la loi antiterroriste et la double peine. Deux lois qu'ils demandent à être révoquées », ajoute cet ancien prisonnier, torturé sous la dictature d'Augusto Pinochet.

Née sous la dictature, la loi antiterroriste empêche la défense de connaître les détails de l'instruction et l'identité des témoins de l'accusation. La détention provisoire dure maximum six mois au Chili. Avec cette loi, elle dure deux ans.

Silence gouvernemental

« L'application de cette loi, souligne Jorge Huenchullan,

porte-parole des grévistes de la ville de Temuco, est disproportionnée. Nous n'avons jamais commis d'assassinats! » Trois Mapuches sont morts, en revanche, tués par des policiers, depuis le début du conflit territorial qui a commencé à la fin des années 90.

La double peine est également dénoncée par les ONG internationales de défense des droits humains.

« La plupart des Mapuches sont jugés deux fois, par la justice militaire et par la justice civile, explique Fernando Lira. Si un Mapuche est déclaré coupable par la justice militaire, il est possible

d'ajouter à cette peine la peine prononcée par la justice civile. »

Les autorités chiliennes ont récemment demandé à la justice de pouvoir nourrir de force les grévistes. Une demande rejetée mardi. Elles auront le droit de les obliger à être hospitalisés, mais seulement si leur état est extrêmement grave.

Le président Sebastian Piñera est souvent critiqué par ses détracteurs pour son incontinence verbale et son omniprésence médiatique. Mais dans ce dossier, jusqu'ici, ni lui ni son gouvernement n'ont fait de déclaration.

MINEURS PIÉGÉS AU CHILI

Comment tenir dans « l'enfer » ?

AGENCE FRANCE-PRESSE

COPIAPO — Les autorités chiliennes cherchaient hier à donner aux 33 mineurs piégés sous terre la force d'attendre les trois ou quatre mois prévus avant qu'on puisse les extraire de leur « enfer ».

Les familles des hommes bloqués à 700 m sous terre depuis 20 jours dans la mine de cuivre et d'or de San José ont reçu un premier « retour » de courrier du fond de la mine, après les missives d'encouragement envoyées aux hommes quelques heures plus tôt. « Je lui avais écrit que c'était un miracle », a expliqué à la presse Carmen, épouse du mineur Juan Illanes. « Et il m'a répondu: tu as raison, c'est un miracle. Et nous devons l'apprécier en rendant grâce à Dieu. »

Les mineurs, qui sont maintenant informés que leur sauvetage sera long, ont déjà reçu par la sonde de 700 m des thermomètres, tensiomètres, trousse d'analyse d'urine, de poids. « Nous devons nous imaginer qu'ils vont

recevoir une visite médicale tous les jours et établir des règles nutritionnelles et cliniques pour chacun d'entre eux », a précisé le ministre.

Ils ont aussi reçu en « repas » une soupe concentrée de moins d'un demi-litre, à ingurgiter lentement. Ils n'auront pas droit à des aliments solides avant encore trois-quatre jours. L'équipe de surface a demandé aux mineurs de dessiner une carte précise de leur environnement pour l'utiliser au mieux, voire prélever de l'eau.

Mais les 33 mineurs, dont le moral spectaculaire avait été salué ces jours derniers, ont donné mardi soir un aperçu de leur détresse, dans un dialogue par radio-téléphone avec le président Sebastian Piñera. Que le Chili « fasse l'effort nécessaire pour nous sortir de cet enfer », a demandé Luis Urzua, qui se présente comme leur chef de quart. « Monsieur le président, nous avons besoin que vous soyez fort, qu'on nous porte secours au plus vite, et qu'on ne nous abandonne pas. »



POUR EN SAVOIR PLUS,
NE MANQUEZ PAS
NOTRE CAHIER SPÉCIAL
CE SAMEDI DANS **LA PRESSE**

ÉTAPE 3 :

Magasinez plus vite - tapez et partez.



Tim Hortons

provigo

Utilisez PayPass™ chez les détaillants suivants et plusieurs autres.

MD/MC MasterCard est une marque de commerce déposée et PayPass est une marque de commerce de MasterCard International Incorporated. © 2010 MasterCard International Incorporated. Toutes les marques de commerce sont la propriété de leurs titulaires respectifs et sont utilisées avec leur permission. MD Provigo est une marque de commerce de Loblaw's inc. Petro-Canada est une entreprise de Suncor Énergie MC Marque de commerce de Suncor Énergie Inc. Utilisée sous licence. © Tim Hortons est une marque déposée de TDL Marks Corporation.

LE TOUR DU GLOBE

SUÈDE

WikiLeaks et agressions sexuelles

Le Parquet suédois a confirmé hier avoir suffisamment d'éléments pour enquêter sur une accusation d'agression sexuelle portée à l'encontre du fondateur du site WikiLeaks, Julian Assange, et veut l'interroger après l'avoir blanchi dans une affaire où il était accusé de viol. M. Assange, Australien de 39 ans, nie en bloc ces accusations et a laissé entendre qu'il pourrait être victime d'une machination, peut-être orchestrée par le Pentagone. - AFP

MOLDAVIE

Trafic d'uranium déjoué

Les États-Unis affirment avoir offert une assistance technique aux autorités moldaves qui ont saisi près de 2 kg d'uranium 238 - notamment utilisé pour fabriquer des armes à haut pouvoir de perforation - chez des trafiquants qui s'approprièrent à les vendre pour plus de 12 millions de dollars. Depuis la chute du régime soviétique, des experts ont mis en garde contre le trafic de matières fissiles et d'autres matériaux radioactifs permettant notamment de fabriquer une bombe « sale ». - AFP

AFGHANISTAN

Mystérieuses intoxications

Quarante-six adolescentes et neuf enseignantes ont été hospitalisées pour une apparente intoxication au gaz dans une école pour filles de Kaboul. Il s'agit du cinquième incident similaire à Kaboul cette année et le 11^e dans le pays, mais ils n'ont pas encore été élucidés. Certains l'attribuent à des actes de malveillance des talibans, qui nient aux femmes le droit d'aller à l'école ou de travailler, d'autres à des accidents, ou même à des phénomènes d'hystérie collective. - AFP

IRAK

En direct du bureau Ovale

Un discours de Barack Obama marquant, mardi, la fin de la mission de combat américaine en Irak sera retransmis en direct depuis le cadre solennel du bureau Ovale de la Maison-Blanche, a-t-on appris hier. Par ailleurs, sur le terrain, au moins 53 personnes ont péri dans des attentats qui ont principalement visé la police dans tout l'Irak et que le gouvernement a attribués à Al-Qaïda. - AFP



PHOTO MOHAMMED SAWAF, AFP
Une enfant a été blessée par l'explosion d'une voiture à Karbala.

Découverte d'un charnier de 72 cadavres au Mexique

EMMANUELLE STEELS
COLLABORATION SPÉCIALE

MEXICO — Soixante-douze corps de Salvadoriens, Honduriens, Équatoriens et Brésiliens viennent d'être découverts dans un ranch situé dans l'État de Tamaulipas. En route vers les États-Unis, ce groupe de migrants qui traversait le Mexique a eu le malheur de tomber sur les Zetas, une organisation de narco-trafiquants réputée pour sa cruauté.

C'est un Équatorien, le seul survivant du massacre, qui a donné l'alerte mardi après-midi. Blessé par balle, fuyant ses ravisseurs, il est parvenu à un poste de contrôle routier tenu par des militaires près de San Fernando, dans l'État de

Tamaulipas, dans le nord-est du Mexique.

Il leur a raconté son histoire: retenu prisonnier dans un ranch à proximité de la route, il a échappé à une exécution collective perpétrée par ses ravisseurs.

Les marines ont alors établi une surveillance aérienne du périmètre et se sont rendus au lieu indiqué.

Un triste record

Après avoir répondu aux tirs d'hommes armés en fuite, les militaires ont fait une macabre découverte: une fosse contenant les cadavres de 58 hommes et 14 femmes, de différentes nationalités.

Un seul suspect a pu être capturé. Trois malfaiteurs et un marine ont été tués dans la fusillade.

C'est la plus grande fosse de ce type découverte au Mexique. Il y a un mois, non loin de là, près de la grande ville de Monterrey, un « narco-charnier » contenant 51 corps avait été mis à jour.

C'est un Équatorien, le seul survivant du massacre, qui a donné l'alerte mardi après-midi. Blessé par balle, fuyant ses ravisseurs, il est parvenu à un poste de contrôle routier tenu par des militaires.

L'État de Tamaulipas est en proie à une flambée de violence due à la rivalité entre les Zetas et leur ancien allié, le cartel du Golfe.

« D'après des informations préliminaires qui doivent encore être confirmées,

ces 72 personnes seraient des migrants originaires du Honduras, du Salvador, d'Équateur et du Brésil » a confirmé hier Alejandro Poiré, le porte-parole du gouvernement mexicain sur les thèmes de sécurité.

Rançons, torture et exécutions

Les kidnappings et l'extorsion de migrants, en particulier centraméricains, constituent en effet de nouvelles sources de financement pour les cartels de narco-trafiquants mexicains.

Les gangs criminels prennent en otages de grands groupes de sans-papiers alors que ceux-ci traversent le Mexique à pied ou sur le toit de trains de marchandises. Des rançons sont envoyées par leurs familles mais, souvent, les migrants sont torturés, ou même exécutés.

La Commission nationale des droits de l'homme, un organe gouvernemental, a récemment exhorté le président Felipe Calderon à mettre fin à l'impunité qui entoure ces crimes. D'après cette institution, il y aurait environ 20 000 enlèvements de migrants commis chaque année au Mexique.

En avril dernier, Amnesty internationale a publié un rapport sur ce phénomène, décrivant la traversée du Mexique par les migrants comme « l'un des voyages les plus dangereux au monde ».

Kalaë
mobilier

table KB-04
orme massif
1585\$ 895\$

chaises cuir ou
bois 225\$ 125\$

S O L D E S d'inventaire!

armoire de mariage AR-227 2395\$ 1495\$

30% à 60%

sur **TOUT** notre mobilier! Pür, des meubles uniques dessinés par Kalaë et fabriqués d'orme de Russie massif! Zen quant à lui, propose une gamme variée de mobilier asiatique ancien, la source même de notre réputation! Prix et détails sur kalaë.ca!

**4 JOURS
SEULEMENT**
JEUDI LE 26 AOÛT AU
DIMANCHE LE 29 AOÛT

DANIER

cuir danier entrepôt



**TOUS LES MANTEAUX
EN CUIR DU
PRINTEMPS / D'ÉTÉ**

À PARTIR DE **99 \$**

**TOUS LES SACS
À MAIN EN CUIR
DU PRINTEMPS / D'ÉTÉ**

À PARTIR DE **69 \$**

**LE JAUNE VOUS ÉPARGNE
UN BEAU GROS RABAIS
SUPPLÉMENTAIRE DE**

20 %*

ÉVÉNEMENT DE LIQUIDATION

*TOUS LES STYLES À ÉTIQUETTE JAUNE

MAGASINS D'ENTREPÔT SEULEMENT

LACHENAIE

540, montée des pionniers

450-581-5523

MONTRÉAL

5425 rue des jockeys
kirkland centre riocon
marché central

514-341-0110

514-426-1013

514-382-4220

www.cuirdanier.com

service à la clientèle

1-877-5danier (1-877-532-6437)



PHOTO PEDRO UGARTE, AGENCE FRANCE-PRESSE

Un sinistré du village de Shah Jamaal, dans le Pendjab, tente d'attirer l'attention du pilote d'un hélicoptère de l'armée pakistanaise afin d'obtenir du secours. Les pluies torrentielles des dernières semaines ont affecté pas moins de 20 millions de personnes qui occupent un territoire aussi grand que l'Angleterre.

Il faut aider le Pakistan

La situation se détériore au Pakistan, où de nouvelles crues menacent le sud du pays. Le pays vit un moment critique sur le plan humanitaire, mais aussi du point de vue politique, constate le journaliste et expert Ahmed Rashid que *La Presse* a joint hier, en Espagne.



AGNÈS GRUDA
CHRONIQUE

Il y a deux jours, trois attentats suicide ont fait une quarantaine de morts dans les régions tribales du Pakistan. L'un de ces attentats visait un poste de police près de Peshawar, dans le nord-ouest du pays. Après l'explosion, quelque 200 talibans ont pris d'assaut le bâtiment de la police.

De tels incidents risquent de se multiplier dans les mois qui viennent, craint le journaliste pakistanais Ahmed Rashid, qui s'intéresse depuis longtemps aux mouvements islamistes en Asie centrale et méridionale.

Dans son plus récent livre, *Descent into Chaos*, il raconte comment les talibans ont réussi à se regrouper dans les régions frontalières afghano-pakistanaïses, dans les années

ayant suivi l'offensive lancée par l'OTAN après les attentats du 11 septembre 2001.

Depuis la publication de son livre, il y a deux ans, le gouvernement pakistanais s'est attaqué sérieusement aux extrémistes et a réussi à les faire reculer, se réjouit Ahmed Rashid. Mais il craint que les inondations qui ont dévasté le pays ne fassent voler en éclats ces quelques succès.

« Les leaders des talibans afghans, ceux des talibans

reprenant et élargissant leur territoire », craint Ahmed Rashid.

Des régions entières du Pakistan sont aujourd'hui isolées, inaccessibles par la route. Les gens qui y vivent ont besoin d'abris, d'eau potable, de nourriture. « Des organisations islamistes ont organisé des camps pour ces sinistrés. Et ces camps risquent de devenir un lieu de recrutement pour les talibans. »

Une situation d'autant plus explosive que l'armée pakistanaïse a mis toutes ses ressources au service des victimes des inondations. Ce qui donne un beau terrain de jeu aux extrémistes.

Cri d'alarme

Il y a deux semaines, Ahmed Rashid a lancé un cri d'alarme

en dénonçant le manque de générosité de la communauté internationale.

Depuis, celle-ci s'est activée. Cette semaine, l'ONU affirmait avoir atteint 60 % de son objectif de 460 millions pour l'aide immédiate au Pakistan. La Banque asiatique de développement et la Banque mondiale ont promis de verser 3 milliards pour la reconstruction des infrastructures, sans lesquelles le pays est morcelé.

C'est encore loin de combler les besoins immédiats des Pakistanais. Mais ce pays restera fragile même une fois que l'on aura réussi à livrer les biens de première nécessité dans les régions inondées. « Les terres arables resteront inutilisables

mois après les inondations, le gouvernement pakistanais ne s'est toujours pas organisé pour distribuer l'aide aux sinistrés.

Mais pourquoi la communauté internationale devrait-elle intervenir là où les dirigeants du pays traînent les pieds? « Parce que c'est la seule manière de s'assurer que l'argent atteigne les gens qui en ont besoin, sans se volatiliser en chemin », répond le journaliste.

La crise humanitaire est terrible, ajoute-t-il. Mais la crise politique qui pourrait éclater si le Pakistan ne se remet pas de cette catastrophe sera plus terrible encore. Et elle risque de déborder en Afghanistan, qui ferait face à un afflux de militants extrémistes. Avec, pour résultat, une escalade de la guerre dans ce pays.

L'autre danger, c'est que de nouveaux camps d'entraînement dans des territoires reconquis par les talibans attirent de jeunes militants venus d'Europe et d'Amérique du Nord. Ce qui ne pourra qu'aider les groupes extrémistes à progresser vers leur but: la transformation du Pakistan en un « État en faillite », perspective d'autant plus terrifiante qu'il sera doté de l'arme nucléaire.

En d'autres mots: il faut aider les Pakistanais. Si ce n'est pas pour eux, faisons-le pour nous...

« Les leaders des talibans afghans, ceux des talibans pakistanais et le leadership d'Al-Qaïda sont toujours bien présents dans ces régions (du Pakistan). Le grand danger, c'est qu'ils profitent du fait que les inondations ont détruit des ponts, des routes et tous les moyens de communication pour reprendre et élargir leur territoire. » — Ahmed Rashid, journaliste

pakistanais et le leadership d'Al-Qaïda sont toujours bien présents dans ces régions. Le grand danger, c'est qu'ils profitent du fait que les inondations ont détruit des ponts, des routes et tous les moyens de communication pour

dans le journal *Daily Telegraph*. À moins d'une aide massive, les tensions sociales finiront par exploser au Pakistan, au risque de faire tomber les régions isolées entre les mains des talibans ou d'autres groupes extrémistes, avertissait-il,

pendant trois ans, le prix des aliments a déjà commencé à monter, les semences ont été emportées par les eaux », dit Ahmed Rashid.

C'est assez pour alimenter des émeutes, selon lui. Le temps presse, donc. Or, un

Jimmy Carter en mission en Corée du Nord

D'APRÈS L'AFP

SÉOUL — L'ancien président américain Jimmy Carter est arrivé hier à Pyongyang pour tenter d'obtenir la libération d'un Américain purgeant une peine de huit ans de prison en Corée du Nord, a confirmé le département d'État.

« Le président Carter est en mission humanitaire privée en Corée du Nord. C'est une mission destinée à obtenir la libération d'Aijalon Mahli Gomes », a indiqué un porte-parole de la diplomatie américaine, Mark Toner.

L'agence de presse officielle nord-coréenne KCNA avait annoncé dans la matinée l'arrivée de M. Carter à l'aéroport de Pyongyang, où il a été accueilli par le vice-ministre nord-coréen des Affaires étrangères chargé du dossier nucléaire Kim Kye-Gwan.

Les États-Unis ont fait part à plusieurs reprises de leur préoccupation concernant la santé d'Aijalon Mahli Gomes, condamné à huit ans de



PHOTO FOURNIE PAR L'AGENCE NORD-CORÉENNE KCNA, DISTRIBUÉE PAR REUTERS
Après avoir été reçu par des dignitaires et une petite fille qui lui a remis des fleurs.

travaux forcés et à une amende de 700 000 dollars par le régime de Pyongyang pour avoir traversé illégalement

la frontière nord-coréenne en provenance de la Chine. Cet ancien professeur d'anglais connu pour sa foi chrétienne

Victoire de John McCain en Arizona

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le sénateur républicain John McCain a remporté la primaire de son parti dans l'Arizona mardi soir lors d'une série de scrutins destinés à désigner les candidats aux législatives américaines de mi-mandat en novembre.

M. McCain s'est aisément défait de son concurrent John Davis Hayworth, animateur de radio. Le rival malheureux de Barack Obama lors de la présidentielle de 2008 a dépensé plus de 20 millions pour cette campagne. S'il conservait son siège à la Chambre haute en novembre, John McCain, 73 ans, rempilerait pour un cinquième mandat.

Lors des législatives de novembre, l'ensemble des sièges de la Chambre des représentants sont renouvelés. Au Sénat, un tiers des sièges sont en jeu.

— Avec Associated Press

Pays-Bas Vers un gouvernement de coalition

Des islamophobes au pouvoir?

Les Pays-Bas devraient bientôt être dirigés par un gouvernement de coalition. Geert Wilders, homme politique controversé connu pour ses envolées islamophobes, y jouera vraisemblablement un rôle clé. Sa percée est vécue, par bon nombre de Néerlandais, comme un véritable tremblement de terre, raconte notre correspondant.



MARC THIBODEAU
ENVOYÉ SPÉCIAL
AMSTERDAM

Les Pays-Bas ont traditionnellement été considérés comme une « oasis de tolérance » où chacun était libre de vivre comme il le voulait, sans égard à son origine ou ses convictions religieuses. Mais l'image prend l'eau.

« C'est une sorte de fantaisie romantique qui a été plaquée de l'extérieur et que les Néerlandais n'ont jamais démentie parce qu'elle était valorisante. La réalité est différente », souligne Bas Heijne, chroniqueur politique au quotidien *NRC Handelsblad*.

Les discussions politiques ont commencé il y a un peu plus de deux semaines en vue de former un gouvernement de coalition. Elles devraient durer jusqu'au début du mois de septembre.

Ce qui est certain, c'est que ce nouveau gouvernement dépendra du soutien

qu'autant de gens aient voté pour lui », souligne Moura Mooiman, qui s'affairait à l'entretien de ses fleurs lorsque *La Presse* l'a croisé hier dans un quartier résidentiel d'Amsterdam.

Bien que la femme de 52 ans ne partage pas du tout les « solutions » avancées par M. Wilders – qui propose notamment d'interrompre l'immigration musulmane et de bannir le Coran – elle lui reconnaît le mérite d'avoir « ouvert la bouche » au sujet des ratés du modèle d'intégration néerlandais.

« Pendant longtemps, c'était pratiquement un tabou », souligne M^{me} Mooiman, qui s'inquiète de constater que Néerlandais « de souche » et immigrants musulmans vivent parfois « sur deux planètes distinctes ».

Hafida, femme d'origine marocaine de 29 ans qui aide à l'entretien de la maison de M^{me} Mooiman, ne cache pas son aversion pour Geert Wilders. « Il a une grande gueule », explique-t-elle.

L'immigrante d'origine marocaine, qui vit aux Pays-Bas depuis 10 ans, affirme avoir été bien reçue par la population à son arrivée. Mais elle peine à



PHOTO ANOEK DE GROOT, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Geert Wilders, connu pour ses sorties islamophobes, que l'on voit ici sur une affiche électorale, s'est retrouvé en position-clé aux Pays-Bas après le scrutin de juin dernier, son Parti pour la liberté étant arrivé troisième avec 24 sièges sur 150, soit 15 de plus qu'en 2006.

Karam, quelques coins de rue plus loin.

Lors du passage de *La Presse*, un vieillard chantonnait des sourates dans un coin de la salle de prière, aménagé dans un bâtiment traditionnel

Un tabou et des excès

La communauté musulmane du pays craint que la montée en pouvoir de Geert Wilders ne se traduise par un nouveau tour de vis, tant à l'intérieur du pays qu'aux frontières.

« Tout le monde suit les nouvelles au quotidien pour savoir ce qui va se passer », souligne Ibrahim Spalburg, qui chapeaute une plateforme d'organisations musulmanes à Rotterdam.

« Geert Wilders manipule constamment les médias pour propager ses faussetés... Les gens n'ont pas la moindre idée

de ce qu'est vraiment l'islam », déplore M. Spalburg.

Selon le chroniqueur Bas Heijne, la classe politique néerlandaise a trop longtemps ignoré les tensions identitaires qui se développaient dans le pays, laissant toute la place aux excès du chef du Parti pour la liberté.

« Les élites considéraient que cette question d'identité était dépassée, nauséabonde... Un bon point de départ aujourd'hui serait de s'occuper de la problématique plutôt que de l'ignorer en espérant qu'elle disparaisse », souligne l'analyste.

« Geert Wilders manipule constamment les médias pour propager ses faussetés... »

Les gens n'ont pas la moindre idée de ce qu'est vraiment l'islam. »

— Ibrahim Spalburg, directeur d'une plateforme d'organisations musulmanes à Rotterdam

de la formation populiste de Geert Wilders. Ce qui n'est pas de nature à bien faire paraître le pays, convient M. Heijne.

Le controversé élu, connu pour ses sorties islamophobes, s'est retrouvé en position-clé après le scrutin de juin dernier, son Parti pour la liberté étant arrivé troisième avec 24 sièges (sur 150), soit 15 de plus qu'en 2006.

Sur deux planètes différentes

« Je n'en reviens toujours pas de la tenue de ces négociations. Mais je ne m'étonne pas

comprendre comment le Parti de la liberté peut avoir reçu un aussi fort soutien. « Il doit y avoir beaucoup de gens qui n'aiment pas l'islam », dit-elle.

La jeune femme n'est pas la seule à s'inquiéter de l'impact qu'aura Geert Wilders sur son avenir.

« Mes amis disent qu'il y aura des problèmes pour nous s'il arrive au sommet. Mais moi je ne sais pas trop quoi en penser », souligne Ousman, jeune homme d'origine pakistanaise rencontré à la mosquée al-

discret avec une affiche stylisée semblant annoncer un restaurant plutôt qu'un lieu de culte.

« On s'entend très bien avec les voisins. Il y a eu une fois quelques protestations parce que nous avions tenu une cérémonie jusque tard dans la nuit. Mais sinon, tout va bien, nous faisons attention de ne pas déranger », dit Ousman, qui affirme avoir toujours été traité avec respect, incluant lorsqu'il voulait prier en marge de son travail dans un restaurant.

INFLUENCE CROISSANTE DE LA DROITE EN EUROPE

La droite populiste joue un rôle croissant dans nombre de pays d'Europe de l'Ouest. Au Danemark, le Parti du peuple danois fournit depuis longtemps un soutien tactique au gouvernement, favorisant un resserrement en matière d'immigration. En Suisse, l'Union démocratique du centre exerce aussi une forte influence sur la vie politique. La formation a notamment obtenu, contre l'avis des partis traditionnels, l'interdiction des minarets. En Italie, la Ligue du Nord d'Umberto Bossi, qui stigmatise les immigrants avec virulence, joue un rôle déterminant au sein de la coalition au pouvoir.

Paris baisse le ton dans le dossier des Roms

Sarkozy prône le « dialogue » et la « pédagogie »

D'APRÈS L'AFP

PARIS — Les dirigeants français ont cherché à allier apaisement et fermeté hier, plaidant la concertation avec la Roumanie sur le dossier des Roms, mais aussi la poursuite des expulsions de membres de cette communauté, en dépit d'une réprobation internationale.

Lors d la réunion du Conseil des ministres de rentrée, le président Nicolas Sarkozy a demandé à ses ministres de « redoubler de dialogue, de pédagogie face aux inquiétudes et interrogations ».

« Nous ne céderons pas à ceux qui cherchent la polémique systématique », a-t-il ajouté.

Les responsables français ont baissé d'un ton leur rhétorique, alors qu'ils recevaient hier à Paris le secrétaire d'État roumain chargé des Roms, Valentin Mocanu, et celui chargé de la Sécurité publique, Dan Valentin Fatuloiu.

Le ministre de l'Immigration Éric Besson a cependant prévenu que deux vols transportant des Roms partiront aujourd'hui, l'un de Paris, avec 158 personnes, et l'autre de Lyon avec 125 personnes.



PHOTO LIONEL BONAVENTURE, REUTERS

Le président français Nicolas Sarkozy était entouré de dignitaires, hier à l'Élysée, alors que se tenait la dix-huitième Conférence des ambassadeurs.

« Il n'y a pas eu de reproche fait par les Roumains » à la France, a déclaré Éric Besson, louant le climat « amical » de la rencontre. « Nous allons mieux coopérer en matière de réintégration des Roumains dans leur pays, a-t-il assuré.

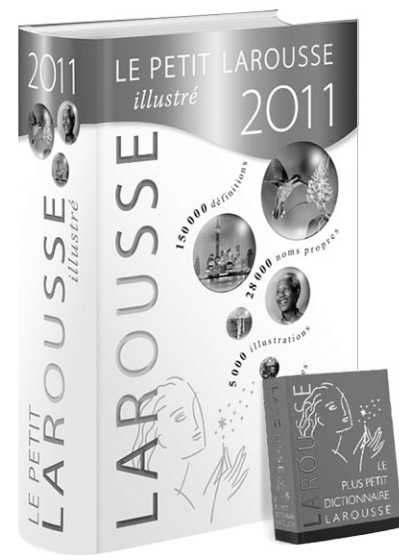
« On ne peut pas parler de tensions » entre les deux pays, a dit de son côté M. Fatuloiu.

Ces discussions franco-roumaines interviennent

alors que le débat sur la ligne sécuritaire française est très vif. La commissaire européenne chargée de la Justice et des Droits fondamentaux Viviane Reding a de nouveau confié hier voir de « une certaine inquiétude l'évolution de ces derniers jours en France ». À l'ONU, au Vatican et au Conseil de l'Europe, la position française a aussi été critiquée.

LA SUPERGRILLE DU MOIS

LA PRESSE



EN AOÛT

Cinquante personnes gagneront ces dictionnaires et un sac réutilisable

LAROUSSE



À NE PAS MANQUER SAMEDI

FORUM

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

L'art de la mort



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

Dans la salle d'exposition, on voit des gens de tous les âges. Les plus jeunes sont venus voir par curiosité, pourrait-on dire, ce qu'est la mort. Ce qu'est un mort. Les plus vieux, qu'on ne peut s'empêcher d'observer à la dérobée, contemplant avec gravité les images d'un inévitable futur qui, d'évidence, les interpelle.

L'exposition *À la vie, à la mort* est présentée jusqu'au 6 septembre au Musée des religions du monde, à Nicolet.

Oeuvre du portraitiste Walter Schels et de la journaliste Beate Lakotta, elle est constituée des photographies de 26 personnes, prises peu avant puis peu

Il faut accepter la présence de la mort dans la vie.

après leur décès. De courts textes décrivent leurs ultimes réflexions, dominées par l'étonnement et l'incompréhension.

Ce n'est évidemment pas une exposition facile à fréquenter. Mais elle est nécessaire.

La mort semble ne plus exister, en effet. Le sujet est banni des conversations. On meurt en institution, soustrait aux regards, en un banal épisode techno-médical. Les dépouilles ne sont plus exposées, mais rapidement incinérées. Les cendres, qui n'ont plus rien d'humain, sont enfouies dans des urnes discrètes.

Rien de cela n'est vraiment normal.

La preuve, c'est que la mort effraie comme jamais dans le passé parce qu'elle n'est plus enseignée, qu'ainsi dire, et ne fait plus partie du processus normal de la vie.

Dans la civilisation judéo-chrétienne, des « modes d'emploi » de la mort existaient dès le XV^e siècle: ainsi, *Ars Moriendi*, ou *L'Art de la mort*, a été publié en 1415 et ensuite réédité plus d'une centaine de fois. Ces guides étaient évidemment imbibés de bondieuseries: comment

faire autrement puisque c'est précisément la conscience de la mort qui a entraîné l'invention de tous les dieux et de toutes les religions?

Or, le vacuum créé par le recul de la foi religieuse dans la plupart des sociétés développées n'a pas été comblé par ce qui aurait dû être un corpus laïque, humaniste, destiné à pacifier la mort. Une telle chose n'existe pas. À la fois médecin et essayiste, Atul Gawande dit: « Au cours des dernières décennies, la médecine a rendu caducs des siècles d'expérience, de tradition, de discours sur notre mortalité et a créé une nouvelle difficulté pour le genre humain: réapprendre comment mourir » (dans *The New Yorker*, notre traduction).

De sorte que, pour l'instant, chacun marche à tâtons et dans la douleur sur le chemin menant à sa propre fin.

C'est le cas, actuellement, du journaliste et essayiste britannique Christopher Hitchens, auteur de *Dieu n'est pas grand*, un des pères de ce qu'on appelle maintenant le Nouvel athéisme, atteint à 61 ans d'un cancer probablement incurable. Il en parle avec franchise et profondeur ce qui, venant de lui, est d'un grand intérêt (voir à ce sujet et au sujet de ses mémoires, *Hitch-22*, le blogue de l'édito sur Cyberpresse).

En banlieue de Québec, il y a quelques jours, un couple âgé s'est donné la mort en un pacte de suicide, déduit-on. On se demande en pareil cas: peut-on se suicider pour ne pas avoir à affronter une mort plus dure encore? Ce n'est pas absurde: le cas est fréquent chez les soldats en mission risquée, par exemple, ou chez certains malades qui se savent condamnés.

Que faire devant une telle détresse? En un mot, peut-être: moins de médecine invasive et inutile, plus de secours humains et de choix laissés à celui qui va mourir; moins de fabulation ésotérique et plus de tendresse. Davantage de lieux de mort comme il y a des lieux de naissance (ou mieux encore: plus de soutien à domicile). Davantage d'aide psychologique.

Et, surtout, surtout: un retour de l'acceptation et de la présence de la mort dans la vie.

LE BLOGUE DE L'ÉDITO
« Quand faut y aller... »

COMMISSION BASTARACHE
INTERMÈDE

DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBLIQUE

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Marc Bellemare contredit deux fois en deux jours par Ariane Krol

PHOTO REUTERS

EXCLUSIF

L'occupation américaine en Irak, un fiasco total

OPINION

Moins de crimes violents

Le registre des armes à feu sauve des vies

STÉPHANE ROUILLON



L'auteur est un ingénieur qui a été témoin de la tuerie de Polytechnique.

Le registre des armes à feu, c'est « la » bataille que les survivants de Poly ont gagnée. Or, la Chambre des communes est sur le point de mettre fin à l'essentiel du registre des armes à feu. L'enregistrement des fusils à canon long risque d'être abrogé et toutes les données amassées pourraient être simplement supprimées.

Pourtant, depuis l'implantation du registre, la criminalité due aux armes a baissé au Canada. Les chiffres sont éloquentes: de 33 à 50 % de diminution selon le type de crime violent.

Qui le registre des armes à feu gêne-t-il? Pour les chasseurs, les gens qui font du tir au pigeon d'argile, les gens qui pratiquent le tir dans un club, on parle de tracas administratifs. On enregistre bien les véhicules, la plupart des municipalités enregistrent les chiens et les chats. Est-il plus important de savoir à qui appartient un véhicule ou un animal, pour envoyer à son propriétaire la facture d'un lampadaire (en cas d'accident) ou d'une euthanasie, ou bien de savoir à qui appartient une arme retrouvée sur les lieux d'un crime?

La plupart des suicides et meurtres conjugaux ne sont pas prémédités, mais ils sont généralement précédés de plusieurs signes annonciateurs. En ce sens, le registre sauve des vies. Pas parce qu'il peut empêcher chaque tuerie semblable à celle que nous avons vécue à Polytechnique, mais bien parce qu'il permet aux policiers de retirer les armes lorsqu'ils identifient des gens au comportement suspect, et donc de réduire les



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Depuis l'implantation du registre, la criminalité due aux armes a baissé.

conséquences potentielles quant à la violence corporelle.

Le registre aide non seulement à rendre plus improbable le fait de tuer par excès de colère ou de folie, en faisant partie d'un mécanisme de retrait des armes à feu face à une situation potentiellement violente. Le registre permet aussi aux policiers de s'attaquer aux criminels organisés. Parce que les criminels qui planifient leurs

Refuser de voir un lien de cause à effet entre l'implantation du registre et la diminution des crimes violents, c'est nier l'intelligence des criminels.

méfaisants préfèrent des armes qui ne sont pas enregistrées. En effet, il suffit aux policiers de retrouver les propriétaires suivants à partir du dernier enregistrement pour identifier le propriétaire courant au besoin. Ceux que le registre désigne le plus, ce sont les individus qui acquièrent des armes en pensant peut-être commettre des actes illégaux avec elles. Ils espèrent ainsi augmenter leurs chances d'échapper à la justice.

Et avec le temps, le registre devient de plus en plus efficace: une arme achetée ou héritée peut très bien avoir été enregistrée par un propriétaire précédent. Un nouveau propriétaire sans malveillance peut oublier d'enregistrer une arme, tandis que le criminel potentiel insistera pour se procurer une arme qui n'a jamais été enregistrée. Cette différence de comportement induite par le registre est un outil d'identification extrêmement précieux pour les forces de l'ordre.

Refuser de voir un lien de cause à effet entre l'implantation du registre et la diminution des crimes violents, c'est nier l'intelligence des criminels qui à défaut d'accorder de l'importance à la vie d'autrui, en accordent généralement à leur propre liberté.

Les criminels violents qui sont prêts à récidiver sont ceux que le registre contribue à identifier. En consultant le registre, les policiers peuvent immédiatement vérifier si les armes en leur possession sont légales ou non. Ce sont les crimes perpétrés par ces individus que le registre permet aussi de reporter ou d'éviter. Et c'est cette catégorie d'individus que certains de nos élus aident en abrogeant le registre.

OPINION

Décrochage fiscal

LOUIS JUBINVILLE
Longueuil

Le contribuable devra y penser deux fois avant de laisser ce gouvernement procéder à l'adoption et la mise en œuvre de la loi 107 visant la création de l'Agence du revenu du Québec.

La fiscalité constitue le lien le plus sensible de confiance du citoyen envers ces institutions publiques. Le ministre du Revenu incarne le confesseur institutionnel de l'activité économique de tout un chacun. Il personnifie le médiateur impartial des consciences fiscales, en percevant les ressources dues et nécessaires au bien-être de ses citoyens.

Cette fragile posture, l'organisation l'a gagnée de peine et misère au cours des années. Cette crédibilité, aux yeux des contribuables, il la doit à l'histoire et à la Révolution tranquille. Au même titre que les services policiers et l'administration de la justice, la modernité de cette institution fiscale a été rendue possible par l'indépendance de ces fonctionnaires, la professionnalisation de leur travail et la décence de leurs salaires.

Qui désirera, demain, confier à cette agence, dirigée par des représentants non élus, le fruit

de leurs efforts pour payer les routes, les écoles et les infirmières? Qui voudra discuter de bonne foi le règlement de sa créance fiscale auprès d'un employé soumis aux intérêts d'un représentant de cabinets juridiques ou d'une agence de collection bancaire? Qui croira la neutralité de l'officier d'impôt, lorsqu'il sera nommé selon des qualifications sympathiques et sera rétribué par des primes au rendement en lien avec les recettes récupérées? Qui présupera de l'indépendance comptable des résultats d'une organisation assise de partisans politiques à son conseil d'administration?

La confiance du citoyen envers l'État est déjà malmenée par l'actualité des dernières années. Des projets de loi semblables ne feront rien pour rassurer la population.

Aujourd'hui, le cynisme électoral de la population se traduit par une baisse des taux de participation aux élections. Verra-t-on demain la croissance des délinquances fiscales animées par cette même contagion? La confiance populaire envers ses institutions publiques constitue la principale marque de santé d'une démocratie. Il n'existe aucun vaccin pour contrer le doute, et aucune thérapie pour traiter le décrochage fiscal.

À BIEN Y PENSER

FORUM

Je fais partie des élèves de la réforme qui entrent au cégep. J'en ai déjà assez des hypothèses concernant notre faculté d'adaptation à la vie collégiale. Plusieurs émettent leur opinion sans vraiment savoir de quoi ils parlent. S'il vous plaît, laissez-nous la chance de prendre notre envol! Cessez d'amplifier les conséquences de ce changement scolaire!

- Marilou Vinet, élève au cégep Gerald-Godin

Un canal, un hôpital



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Combien de temps a-t-il fallu à l'ingénieur visionnaire que fut Pierre-Paul Riquet pour réaliser le canal du Midi? Cet ouvrage qui relie l'Atlantique à la Méditerranée, un tour de force inouï, fut creusé sur 240 km entre la Garonne et la Méditerranée par quelque 12 000 ouvriers, avec les moyens sommaires dont on disposait au XVII^e siècle. Alors donc, combien de temps pour le canal du Midi? Quatorze ans.

Fast-forward. Nous voici en 2010, dans l'un des endroits du monde les plus développés. Combien de temps faudra-t-il pour y construire un hôpital universitaire de dimension moyenne? Beaucoup plus que 14 ans!

Si le CHUM ouvre en 2018, comme le prévoit la dernière mouture d'un calendrier sans cesse remanié, sa réalisation se sera étalée sur 19 ans à partir du démarrage officiel, en 1999, soit cinq ans de plus que pour le canal du Midi! Et encore sera-ce dans la meilleure des hypothèses, à supposer qu'il n'y ait pas d'autre délai.

17 juin 2010: sur le site du futur hôpital universitaire de McGill, on vient de faire la première pelletée de terre. Les fondations seront construites cet automne. L'établissement ouvrira en 2014, soit, en principe, quatre ans avant le CHUM.

Au même moment, que se passe-t-il du côté du CHUM? Il ne se passe rien. Le consortium censé assurer la construction n'est pas encore choisi!

Si le CHUM ouvre en 2018, sa réalisation se sera étalée sur 19 ans, — 5 ans de plus que pour le canal du Midi!

Pendant que les Anglais s'entendaient entre eux menaient leur barque efficacement, coupant court aux discussions oiseuses pour aller carrément en PPP, les décideurs du CHUM avaient passé un an à se quereller sur la formule (PPP ou PPPP, pour «pas de partenariat public-privé»), après avoir passé des années à se chamailler sur la nature de la bête (un ou trois immeubles), sur le site (Saint-Denis, Outremont, Saint-Luc...), sans parler des multiples casse-tête occasionnés par le choix final, en raison de l'exiguïté des lieux et des multiples problèmes d'ordre urbanistique.

Heureusement que McGill est allé de l'avant et que le gouvernement s'est abstenu de lui mettre des bâtons dans les roues. On aura au moins un hôpital universitaire digne de ce nom à Montréal avant 2018, avec des locaux propres, des chambres privées pour éviter les contagions et les maladies nosocomiales, etc. En attendant, nos élites francophones, rebutées par l'extrême vétusté et l'intolérable congestion de notre vieux CHUM, vont se faire soigner à l'hôpital Général Juif, à l'instar des Jacques Parizeau et des Jean Chrétien.... Ironique retour des choses, quand on pense qu'en 1934, les internes de Notre-Dame et de l'Hôtel-Dieu ont fait une grève pour réclamer le renvoi d'un médecin juif qui venait d'y être embauché.

Mais tout n'est pas perdu. Il y aurait peut-être moyen de rentabiliser le fiasco du CHUM. Un reportage du *Monde* nous apprend qu'en Sicile, on fait visiter aux touristes les ouvrages inachevés, élevés au statut de curiosité.

Dans la ville de Giarre, un groupe d'architectes a fondé un «parc de l'inachevé» qui inclut une douzaine d'ouvrages, dont un stade de polo (!) jamais terminé, un embryon de piscine olympique envahi par les broussailles, un parking municipal dont la construction a duré 23 ans, un théâtre commencé en 1956... Dans l'ensemble de l'Italie, se trouveraient quelque 380 constructions jamais achevées, dont, près de Naples, un tronçon d'autoroute juché sur des pylônes et débouchant sur le vide, un autre exemple de ce que les architectes appellent «l'archéologie industrielle». Montréal pourrait avoir un jour son propre circuit touristique de l'«inachevé», du CHUM à l'échangeur Turcot, en passant par un métro qui attend toujours ses wagons neufs...

Des racines insuffisantes

Pourquoi la DPJ laisse-t-elle aller un jeune à 12 ans?

MARYSE PARENT



Mère de deux enfants, l'auteure est une rédactrice publicitaire de Montréal. Sa lettre fait suite à la publication du dossier sur les fugues dans les centres de jeunesse dans *La Presse* le vendredi 20 août.

Près de chez moi, il y a un foyer de groupe pour jeunes garçons de 6 à 12 ans. Depuis huit ans, je les vois jouer au hockey dans la rue, devant ma maison. Ils s'amènent, cinq ou six, avec leurs filets, leurs bâtons et leur jeune éducateur. Ils ont l'air heureux comme ça, quand je les regarde à travers la fenêtre de ma cuisine. On ne dirait pas que ce sont des enfants de la DPJ. Il y en a des petits, très petits. Six ans, sept ans.

Sans mère, sans père pour leur offrir de la tendresse, pour s'inquiéter d'eux. Ils ont des éducateurs. De bons éducateurs, il faut le dire. Des jeunes adultes dévoués, généreux, qui appliquent leur langage d'éducateurs, qui les éduquent et leur transmettent de bonnes valeurs selon ce qu'on leur a appris à l'université. Ils sont efficaces. Mais ils ont des horaires partagés. Ils vont et viennent. Ils sont remplacés. Ils font leur travail... Leur amour est ailleurs.

Un jour, je me suis prise d'affection pour un enfant. Il avait 8 ans. Les éducateurs le laissaient aller jouer au parc seul car ils lui faisaient confiance. Appelons-le J. Un ange tombé du ciel sans détour. Quand je jardinais devant la maison, il s'arrêtait toujours pour me parler. Il faisait cela avec toutes les personnes qui jardinaient sur la rue. Tout le monde le connaissait. Il avait une candeur et une gentillesse exceptionnelles. Il était petit, délicat. Il adorait les

oiseaux. Il les connaissait très bien aussi. Il se disait ornithologue amateur et il était très fier de l'être. Ça se voyait dans ses yeux, quand il le disait. Il se rendait au parc tous les jours pour les observer. Un éducateur lui avait appris l'ornithologie. Il en avait développé une passion.

Un jour, J. m'a dit: «Je vais partir bientôt. J'ai 11 ans.» Je suis restée bouche bée. «Partir? Pour où?» Il me répond: «À 12 ans, on doit partir du foyer pour aller dans une famille d'accueil». Il m'a dit cela avec un petit tremblement dans la voix, à peine perceptible. Il était là depuis l'âge de 6 ans. Il connaissait le quartier comme sa poche. Les voisins l'aimaient bien. Il allait à l'école de l'autre côté du parc. Il avait ses oiseaux et son parc et quand il passait avec ses armes de chevalier rembourrées, les gens lui souriaient. Il avait l'air d'un petit prince.

l'ornithologie, mais cet éducateur n'était plus là. Il avait été remplacé par d'autres, et d'autres encore. Toutes les figures significatives pour lui disparaissaient les unes après les autres. Et même son quartier et ses gens disparaissaient. Aujourd'hui, il est peut-être dans un centre jeunesse parce qu'il a fini par en vouloir à ses parents et à cette société qui l'a déraciné de son milieu, de ce foyer auquel il s'était attaché.

Il a à peine eu le temps, six années, pour développer ses racines, et on les a coupées. Six ans et c'est le transfert systématique. Pourquoi cette procédure? Qui décide qu'à 12 ans, on passe à autre chose, on change de clan, on sort de son milieu? Qui décide que ça suffit, que les racines sont assez fortes?

J'enrage contre ce système depuis que je sais cela. Quand J. m'avait annoncé son départ, j'avais même

«À 12 ans, on doit partir du foyer pour aller dans une famille d'accueil». J. m'a dit cela avec un petit tremblement dans la voix, à peine perceptible. Il était là depuis l'âge de 6 ans.

Il n'est plus au foyer de groupe depuis maintenant trois ans. Il doit avoir 15 ans aujourd'hui, l'âge de mon fils. Il a été hébergé dans une famille d'accueil à l'autre bout de la ville, près du Parc olympique.

J. m'avait dit qu'il avait été pris en charge parce que sa mère était partie. Son père venait le visiter de temps en temps et jouait au hockey avec lui, devant chez moi. Mais il ne le ramenait pas avec lui. Il avait réussi malgré tout à se faire de petites racines, minces, fragiles, mais des racines tout de même. Il avait aimé cet éducateur qui lui avait enseigné

écrit à la direction de la DPJ pour me plaindre de ces procédures que je considérais inhumaines. Mais on m'a répondu qu'on n'y pouvait rien. Le système était ainsi fait.

J'ai toujours cherché à offrir le plus de stabilité possible à mes propres enfants car je pense que c'est la stabilité qui leur donne des forces pour voler librement et avec assurance dans la vie. À 12 ans, les racines ne sont pas assez profondes. Vraiment pas. Ne pourraient-ils pas être stabilisés jusqu'à 18 ans? Il y aurait peut-être moins de jeunes perdus dans les centres de jeunesse, ou dans la rue.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Si les Chinois ou les Américains voient une bonne affaire en investissant plus de 40 milliards de dollars dans PotashCorp, pourquoi ne serait-il pas une bonne affaire pour le gouvernement canadien de s'approprier cette ressource?

Contrôlons nos ressources

ANDRÉ AUGER



L'auteur est un dirigeant d'entreprise qui réside à L'Île-Bizard.

Je suis de près la vente imminente de PotashCorp à des intérêts américains ou chinois et je me déssole d'assister impuissant, encore une fois, à la vente de richesses naturelles qui ne devraient pourtant pas appartenir qu'à une poignée d'individus, mais plutôt à l'ensemble de la collectivité qui habite le territoire d'où émane cette richesse naturelle. En occurrence le Canada!

Si les Chinois ou les Américains y voient une bonne affaire en investissant plus de 40 milliards de dollars, pourquoi ne serait-il pas une bonne affaire pour le gouvernement canadien de s'approprier cette ressource qui, de toute façon, lui appartient déjà? Idem pour l'eau, la forêt, le gaz naturel, l'aluminium, le diamant, l'or, le fer...

Ne serait-il pas mieux pour le Canada de contrôler lui-même

l'exploitation de ses propres ressources et tirer profit de celles-ci pour l'ensemble de ses citoyens, tout en se protégeant davantage contre les risques d'abus potentiels de la part du secteur privé? N'avons-nous rien appris au cours des 50 dernières années? Surexploitation de la ressource, de la main-d'oeuvre, non-respect des normes environnementales...

Pourquoi n'engrangerions-nous pas nous-mêmes les profits tirés de nos trésors nationaux afin de diminuer notre déficit, créer de l'emploi et surtout protéger nos générations futures? Certains pays beaucoup plus petits que le nôtre le font déjà!

Les Chinois, eux, à mi-chemin entre le capitalisme et le communisme purs et durs, ont compris qu'en contrôlant une partie des ressources naturelles dans le monde, ils contrôleront le monde, pour le plus grand intérêt de la nation. Avec une population de plus de 1,4 milliard d'actionnaires, le Canada a tout intérêt à changer sa façon d'être, car la donne mondiale a changé!

Il est évident qu'une poignée d'actionnaires privés ne pourra

renoncer bien longtemps à une offre aussi alléchante à court terme. Mais qu'advient-il à long terme? Pour l'avenir de cette ressource et plusieurs autres déjà ciblées par des intérêts étrangers? Non, il est vrai qu'on ne peut pas exporter un territoire pour qu'il soit exploité à l'étranger. Par contre, on peut

Dans le dossier PotashCorp, je me déssole d'assister impuissant, encore une fois, à la vente de nos richesses naturelles à des intérêts étrangers.

facilement importer de la main-d'oeuvre pour en assurer son exploitation ici même au détriment des gens en place.

Prise isolément, il est presque impossible pour une société d'ici de stopper l'inquisition d'un géant représentant 1,4 milliard d'individus. Une société privée de 34 millions d'actionnaires le pourrait!

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOLEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

